

Table des matières

Résumé	1
Introduction.....	3
1. Les Régimes autoritaires.....	8
• <i>L'autoritarisme</i>	8
• <i>Les dictatures sultanesques du monde arabe</i>	10
• <i>La Tunisie de Ben Ali</i>	13
• <i>L'Égypte sous Moubarak</i>	18
• <i>La persistance de l'insécurité alimentaire</i>	24
• <i>Conclusions sur les régimes</i>	26
2. Les Mobilisations populaires.....	29
• <i>La résistance en Tunisie jusqu'à 2010</i>	29
• <i>La montée des contestations en Égypte</i>	33
• <i>Les soulèvements populaires en Tunisie</i>	36
• <i>L'Égypte se révolte</i>	41
• <i>Conclusions sur les soulèvements</i>	48
3. Les Reconfigurations du pouvoir.....	51
• <i>Les processus révolutionnaires</i>	51
• <i>La transition en Tunisie</i>	53
• <i>L'armée contre les Frères</i>	59
• <i>Conclusions sur les reconfigurations</i>	65
Conclusion.....	68
Bibliographie.....	70

Résumé

Ce mémoire de recherche s'organise autour d'une analyse des événements qui ont secoué les sociétés de l'Afrique du nord depuis décembre 2010. En se concentrant sur deux cas d'études, soit l'Égypte et la Tunisie, il s'intéresse aux reconfigurations de pouvoir engendrées par les soulèvements populaires. L'analyse est divisée en trois chapitres thématiques: Les régimes autoritaires, les mobilisations populaires et les reconfigurations du pouvoir.

La première section effectue un retour sur l'état de la recherche scientifique sur les régimes autoritaires arabes et fait la lumière sur ceux d'Hosni Moubarak et de Zine Abidine Ben Ali. On observe notamment que les méthodes de gouvernance qui auront permis à ces dictateurs de perdurer peuvent également expliquer les éléments de faiblesse ayant mené à leur chute.

La seconde partie de l'analyse se concentre sur les divers aspects des soulèvements populaires. On remarque en particulier que les mouvements de protestation contre les régimes possèdent des ramifications historiques et qu'ils constituent une alliance entre plusieurs groupes composant les sociétés. Parmi ceux-ci, on compte les jeunesses égyptiennes et tunisiennes qui ont constitué le véritable moteur des mobilisations, ainsi que les syndicats de travailleurs et les partis islamistes, qui ont pris un rôle non-négligeable dans l'organisation et la continuation des moyens de pression.

Le chapitre final se penche sur les reconfigurations de pouvoir conséquentes aux soulèvements. Alors que les régimes autoritaires s'affaiblissent, le momentum d'unité atteint par les mouvements contestataires perd également de sa ferveur. Les différents

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

groupes (incluant les reliques des anciens régimes) profitent de l'ouverture politique pour augmenter leur part d'influence dans la société. À la suite des premières élections libres, les groupes islamistes, qui constituaient l'opposition la mieux organisée, sont arrivés à récupérer une part importante des dividendes des « révolutions ».

En conclusion, l'évaluation des situations actuelles en Égypte et en Tunisie indique que les « révolutions » de fond sont loin d'être accomplies. Avec les rebondissements des dernières semaines, tout porte à croire que l'Égypte ne s'est pas démocratisée depuis la chute de Moubarak. Quant à la Tunisie, elle semble être sur la voie de la démocratisation, mais il est encore trop tôt pour conclure à l'issue du processus.

Introduction

Les mobilisations populaires d'hiver 2010 - 2011 en Tunisie et en Égypte ont été décrites comme des exemples de « succès » du printemps arabe.¹ Certes, les révoltes menées par les peuples tunisiens et égyptiens se sont démarquées par leur incroyable capacité de résilience. La somme des moyens de pression entrepris a effectivement mené à la décapitation des régimes politiques présents.² De surcroît, la vaste majorité des opposants aux régimes ont opté pour des actions collectives excluant le recours à quelconque forme de violence ou d'intervention internationale.³

À première vue, il semble que les opposants des régimes de Zine Abidine Ben Ali et d'Hosni Moubarak ont obtenu une victoire non-équivoque en obligeant la fragmentation de leurs structures de pouvoir. Au-delà de la chute des leaders, on peut se demander si les événements récents pointent vers une « rupture révolutionnaire » entre un passé autoritaire et un avenir politique différents pour ces sociétés.⁴ Seize mois après les dites « révolutions » égyptiennes et tunisiennes, peut-on affirmer qu'il s'agit bien de cela? Quels sont les effets des soulèvements populaires sur les structures de pouvoir de la Tunisie et de l'Égypte?

François Chazel indique que l'une des tâches de la recherche sur les processus révolutionnaires consiste en la production d'une « analyse conjoncturelle des révolutions, dans le sens d'une élucidation des processus internes aux révolutions et des modes de leur

¹ Jack A. Goldstone, « Understanding the Revolutions of 2011: Weakness and Resilience in Middle Eastern Autocracies », *Foreign Affairs*, Vol. 90, #3, May-June, 2011, p.8.

² *Ibid.*

³ Voir : Lisa Anderson, « Demystifying the Arab Spring - Parsing the Differences Between Tunisia, Egypt, and Libya », *Foreign Affairs*, Vol. 90, #3, May-June, 2011, pp.1-7.

⁴ Se référer à la section 3 de l'analyse pour les concepts entourant l'idée de rupture.

enchaînement, mais aussi dans [celle de] la rencontre de processus à l'origine séparés et distincts...»⁵ C'est en suivant un cadre analytique préférant les « processus » aux « causes »⁶ que ce mémoire de recherche souhaite répondre aux questions posées ci-dessus. En abordant trois thèmes centraux à cette question, l'analyse offre un survol de l'évolution politique des sociétés égyptiennes et tunisiennes en changement.

Le premier chapitre propose un retour sur les différentes conceptions entourant l'autoritarisme, véhiculé par les régimes de parti hégémoniques, ainsi qu'un survol des caractéristiques et de l'évolution des régimes jusqu'à la veille des soulèvements. Autrement dit, on répond à la question : quelles étaient les structures politiques initiales et les conditions politiques structurelles préalables aux soulèvements?

Le chapitre second se penche sur l'état des résistances à la veille du début et pendant les récents soulèvements populaires. L'analyse s'intéresse aux sociétés du point de vue de l'opposition plutôt que de la gouvernance. La sous-question organisant le chapitre est : Comment est-ce que les mobilisations populaires de l'hiver 2011 en sont arrivées à décapiter les régimes autoritaires?

Enfin, dans le troisième chapitre, l'analyse se tourne vers les reconfigurations du pouvoir politique pendant les périodes de transition ayant suivi la décapitation des régimes. En y intégrant des concepts de science politique de Chazel et d'autres auteurs portant sur les mouvements sociaux tels que la révolution et ses éléments de continuité et de rupture, on y évalue l'évolution des sociétés politiques dans les seize derniers mois. On

⁵ François Chazel, « Les ruptures révolutionnaires », in Jean Leca, Madeleine Grawitz (dir.), *Traité de science politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 685.

⁶ Voir le chapitre 3 pour la synthèse de F. Chazel sur l'étude des révolutions.

se demande enfin si les soulèvements populaires d'Égypte et Tunisie s'apparentent véritablement à des révolutions et transitions démocratiques.

S'il est évident que le monde arabe autoritaire de 2010-2012 se distingue de l'Europe de l'est communiste de 1989, la région s'inscrit toutefois dans des processus semblables de vagues de mouvements sociaux qui font tomber les régimes. À ce titre, l'analyse qui suit privilégie les mêmes questionnements à portée théorique que celles qui ont marqué la science politique dans les années qui ont marqué la fin du communisme.

En outre, il faut regarder au-delà d'explications s'organisant autour de faibles concepts corrélatifs tels que les « cycles de protestation », l'« utilitarisme » ou les « tempéraments nationaux » et se demander, de prime à bord, comment les mobilisations populaires en sont arrivées à décoller.⁷ On s'intéresse aux questions: « pourquoi est-ce que les gens se révoltent? » et « pourquoi est-ce que les mobilisations surgissent sous la forme, dans les lieux et au moment où elles le font? »⁸

Ensuite, le questionnement sur les changements des structures du pouvoir renvoie aux dimensions de la fluidité politique : les conjonctures critiques, les effets de l'irruption des actions contestataires et les trajectoires transitionnelles ayant lieu avant, pendant et après les mouvements de protestation. L'analyse des logiques de situations est centrale dans la compréhension des soulèvements populaires.⁹

Dans le même ordre d'idée, il est important d'éviter les raccourcis afin de bien situer la place que prend le référent islamique dans les sociétés maghrébines dont il est question dans cette étude. Puisque une part significative des actions populaires menant

⁷ Michel Dobry, « Les causalités de l'improbable et du probable : Notes à propos des manifestations de 1989 en Europe centrale et orientale », *Cultures et Conflits*, n°17, 1995, pp.4-5.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

aux changements politiques inclut la participation d'individus et de groupes s'identifiant à l'islamisme, l'analyse se doit d'adopter une approche qui normalise les éléments des sociétés tunisiennes et égyptiennes qui s'apparentent à de tels idéaux. Autrement dit, une l'analyse reconnaît que, dans un cadre de réflexion et d'action politique, ces acteurs produisent des idéaux, décisions et gestes similaires à ceux de catégories d'acteurs non-islamiques.

Il tient spécialement de rappeler que les mouvements sociopolitiques à nature islamiques ne sont pas des mouvements à sens unique : Ceux-ci obtiennent une part de leur connaissance et identité en socialisant dans les différents milieux et contextes de la société. Autrement dit, les formations islamistes et non-islamistes apprennent et se transforment grâce aux interactions qu'elles entretiennent avec les acteurs et événements qui les entourent, obéissant à la nécessité à s'adapter aux conditions de l'environnement. Les islamistes n'y font pas exception. Les pensées et moyens d'actions utilisés, non-violents plus souvent qu'autrement, sont encadrés par les structures politiques qui les entourent et les ressources qu'ils arrivent à mobiliser.¹⁰

Ce qui avant tout définit l'islamiste, c'est plutôt son lexique, qu'il emprunte de façon ostentatoire ou exclusive à la culture musulmane.¹¹ Ainsi, la mobilisation islamiste précède moins l'émergence d'une idéologie politique particulière que celle de processus trans-sociaux complexes de « reconnexion entre les marqueurs identitaires de la culture musulmane et l'entier terroir de production des idéologies politiques ».¹² Les capacités

¹⁰ Quitan Wiktorowicz (dir.), *Islamic Activism: A Social Movement Theory Approach*, Indiana University Press, 2004, 316 pages.

¹¹ François Burgat, « Les mobilisations politiques à référent islamique », publié dans E. Picard (ed.), *La politique dans le monde arabe*, Armand Colin, 2006, p.79.

¹² François Burgat, *ibid.*, p.80.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

mobilisatrices et organisationnelles du référent islamique s'expliquent par une matrice identitaire à dimension endogène plutôt que sacrée, ce qui signifie que l'analyse se doit de distinguer « un islam intemporel et intangible et les milles et une manières de s'y rattacher ». ¹³

¹³ François Burgat, *L'Islamisme en face*, Paris, La Découverte poche, 1996, p.32.

1. Les régimes autoritaires

Ce chapitre a pour but de comprendre le fonctionnement des régimes autoritaires qui ont caractérisé la période s'étalant des indépendances jusqu'au présumé « Printemps arabe »¹⁴. Il commence par un survol des concepts de la science politique sur l'autoritarisme et propose une vue d'ensemble des caractéristiques de celui-ci dans le contexte du monde arabe. L'analyse se tourne ensuite vers les cas d'étude de la Tunisie et de l'Égypte pour offrir une brève description de leurs systèmes politiques, fait état de la situation alimentaire consécutive aux politiques et se termine par une synthèse comparative des deux régimes.

L'autoritarisme

Selon la définition classique de l'autoritarisme proposée par Linz¹⁵ et reformulée par Albrecht et Schlumberger, son élément central est l'existence de restrictions sur le pluralisme politique dans l'ensemble de la société.¹⁶ Un certain niveau de pluralisme est parfois permis, mais cela n'exclue pas que le régime soit autoritaire si la structure du

¹⁴ Voir l'article de Nina Montané, qui explique que l'appellation constitue un cliché décrivant des « élans populaires spontanés et inattendus qui tendent vers des valeurs considérées comme positives, comme la liberté et la démocratie ».

Nina Montané, « Pourquoi parle-t-on de printemps des peuples arabes », Slate.fr, le 22 février 2011, article disponible en ligne à l'adresse : <http://www.slate.fr/story/34563/printemps-peuples-revolutions-arabes>

¹⁵ Juan J. Linz, *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, Lynne Rienner Publishers (2000), 1975, 342 pages.

¹⁶ Holger Albrecht et Oliver Schlumberger, « "Waiting for Godot": Regime Change Without Democratization in the Middle East », *International Political Science Review*, Vol. 25, #4, 2004, p.374.

régime de pouvoir exclue la participation des forces d'opposition dans l'exercice pratique de la gouvernance.¹⁷

L'une des caractéristiques avantageuses du système autoritaire pour le leadership est donc l'absence d'élections libres, compétitives et régulières pendant lesquelles celui-ci soumet au référendum populaire son droit d'exercer le pouvoir.¹⁸ D'un autre côté, cela signifie qu'il se creuse un déficit de légitimité démocratique, ce qui constitue une caractéristique désavantageuse inhérente du régime autoritaire.¹⁹

En acceptant cette définition de l'autoritarisme proposée par Albrecht et Schlumberger, il n'y a pas d'entre deux : Un régime qu'on qualifierait d'hybride ou de « semi-autoritaire »²⁰, puisqu'il laisserait place à un certain niveau de pluralisme, n'en serait pas moins un régime autoritaire. Michel Camau propose que les nouvelles catégories ayant émergé, faute de « syntaxe unifiée », ont donné lieu à des usages concurrents sur le plan empirique.²¹ Une nuance d'appellation et de qualificatifs indiquerait l'existence de diverses méthodes de gouverne des régimes autoritaires.²²

En effet, le fonctionnement d'un système autoritaire se construit sur nombre de pratiques : la répression, les alliances, les transactions et les collusions avec la société. Un régime autoritaire peut donc arriver à influencer les modalités de l'acceptation du

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*, p.372.

¹⁹ *Ibid.*, p.373.

²⁰ Voir : Haim Malka, « Bracing for Aftershocks: North African Politics and Security », *Global Forecast*, Center for Strategic and International Studies, 2011, pp.67-68.

²¹ Michel Camau, « Globalisation démocratique et exception autoritaire arabe », *Critique Internationale*, #30, janvier-mars, 2006, p.75. pp.59-81.

²² Holger Albrecht et Oliver Schlumberger, *ibid.*

monopole du pouvoir par les sociétés en établissant une stratégie faisant usage de ces méthodes.²³

Camau ajoute à cette liste la construction de l'image du leadership, impliquant d'habitude l'imaginaire entourant la figure du chef. L'auteur souligne que la légitimité du régime autoritaire se bâtit dans le rapport énigmatique que le chef entretient avec son peuple.²⁴ Il utiliserait l'histoire du pays et les méthodes énumérées au paragraphe précédent afin de se présenter en figure mythique, autrement dit celle d'un « homme providentiel » envoyé pour servir en berger ou sauveur du peuple et dont ce dernier ne pourrait se passer. Ainsi, l'imaginaire se construit en un mode de représentations des relations d'autorité impliquant l'affectivité, suscitant l'émotion et s'articulant sur des valeurs.²⁵ Dans sa forme dite « idéale », le chef se caractériserait par son aptitude à mobiliser le potentiel identitaire et unitaire de la nation.²⁶

Les dictatures sultanesques du monde arabe

Goldstone suggère l'élaboration d'une sous-catégorie pour décrire les régimes autoritaires du monde arabe contemporain.²⁷ L'une des caractéristiques principales des dictatures sultanesques est la tendance à l'expansion de l'influence du leader national au détriment des institutions formelles. Cette pratique, qui est dépourvue d'idéologie

²³ Sarah Ben Néfissa, « Révolutions arabes: Les angles morts de l'analyse politique des sociétés de la région », *Confluences Méditerranée*, #77, printemps 2011, p.78.

²⁴ Michel Camau, « La disgrâce du chef. Mobilisations populaires arabes et crise du leadership », *Mouvements*, #66, été 2011, p.22. pp.22-29.

²⁵ Voir Michel Camau, *ibid.*, p. 23.

²⁶ Michel Camau, *ibid.*

²⁷ Jack A. Goldstone, *ibid.*

politique, révèle que le leader n'a que pour but la consolidation de son autorité personnelle.²⁸

En faisant appel aux pratiques du système autoritaire, celui-ci s'efforce de maintenir une balance entre l'enrichissement personnel et la récompense des élites qui le soutiennent. Le chef gouverne au-dessus de ces contraintes en nommant ses alliés dans les positions clés d'exercice du pouvoir et en déclarant l'état d'urgence visant à suspendre certaines provisions de la constitution, afin de permettre l'utilisation d'un état policier à des fins politiques. Cette pratique est elle-même justifiée par le discours de peur décrivant l'existence de forces « ennemies » domestiques ou étrangères,²⁹ la société requérant donc une protection spéciale des forces de l'ordre allant au-delà des normes prévues par les balises constitutionnelles et légales.

Bien que ces éléments peuvent coexister avec certains aspects formels de la démocratie (tels des élections, partis politiques, une assemblée nationale ou une constitution), le « sultan » contrôle les élections et les partis politiques dans le cadre d'une relation de clientèle. Celui-ci s'attire les votes des citoyens en leur offrant des gratifications matérielles prenant la forme de subventions pour l'achat de biens de base comme l'électricité, le gaz et les produits alimentaires ou l'accès à des ressources rares (emplois, permis et autorisations diverses, passe-droits). Il se développe donc un réseau clientéliste entre les élites dirigeantes et la société, dans lesquelles le secteur privé et

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*, p.2.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

certaines institutions internationales (voulant promouvoir le développement socio-économique et la démocratie) jouent le rôle de complices.³⁰

En parallèle, les dictateurs sultanesques amassent une grande fortune et détournent les fonds étatiques afin d'acheter la loyauté de leurs élites. Afin d'assurer l'efficacité de leurs machines de patronage, ils font la promotion du développement économique via l'industrialisation, l'exportation de biens et le système d'éducation.³¹ De plus, ils recherchent à canaliser un flot maximum de capitaux étrangers vers leurs coffres, promettant aux puissances étrangères d'assurer la stabilité en échange d'argent sous forme d'assistance ou d'investissements.³²

Enfin, afin de diminuer le risque de coup d'état orchestré par les élites militaires, le « dictateur sultanesque » s'installant au pouvoir s'assure de diviser le pouvoir des forces de sécurité en créant des hiérarchies de commandement exclusives et séparées, qui se rapportent toutes directement à lui. En bref, il monopolise les interactions entre les commandements militaires et entre ceux-ci et le peuple, ce qui le rend essentiel pour la coordination de l'exercice militaire.³³

³⁰ Béatrice Hibou, *La force de l'obéissance, Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte, 2006, 363 pages.

³¹ Jack A. Goldstone, *ibid.*

³² Jack A. Goldstone, *ibid.*

³³ *Ibid.*

La Tunisie de Ben Ali

La destitution du vieux Président Habib Bourguiba par un coup d'État mené par Zine Abidine Ben Ali en 1987 avait donné espoir à plusieurs Tunisiens, laissant accroire que le pays connaissait l'amorce d'une démocratisation.³⁴ Mais c'est en fait en partie grâce au legs du leadership de Bourguiba que Ben Ali s'est installé aux rênes d'un régime autoritaire bien ancré.³⁵ Le nouveau leader a bénéficié de l'espoir de changement et des craintes de crise politique. Plutôt que d'ouvrir l'espace public, il a préféré convertir la clameur populaire en capital héroïque afin de bâtir et maintenir son image de chef emblématique.³⁶

Après sa prise du pouvoir, Ben Ali a fait signer à toute l'élite politique de Tunisie, à l'exception des islamistes d'En-Nahda³⁷, le Pacte national, document qui redessine les modalités de pratique du pouvoir sur les principes de libéralisme et d'interventionnisme. Béatrice Hibou qualifie cette structure définissant la demande et l'offre d'État de « pacte de sécurité », faisant également allusion à l'analyse de Foucault des mécanismes de

³⁴ On parle en Tunisie de « coup d'Etat médical », Ben Ali arguant de l'incapacité de Bourguiba pour s'emparer du pouvoir. Voir Michel Camau, *ibid.*, p. 24.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*, p.25.

³⁷ En-Nahda est un mouvement islamiste modéré en Tunisie qui a été inspiré par les Frères musulmans en Égypte. Créé en 1981 sous le nom de Mouvement de la tendance islamique, il devient rapidement la plus grande force d'opposition et gagne officiellement 17 % des votes au suffrage populaire en 1989. Il est ensuite renvoyé dans l'ombre par la répression du régime Ben Ali, et pour cette raison beaucoup de ses leaders s'exilent en Europe au début des années 1990. La figure de proue du parti, Rashid Ghannouchi, a été à l'origine de l'idéologie politique du parti, rapprochant celui-ci d'idéaux démocratiques et libéraux et le définissant donc comme une branche à part de la tendance islamiste. Par exemple, En-Nahda ne remet pas en question le Code du statut personnel qui confère l'égalité légale entre les sexes.

Voir par exemple : François Burgat, *L'islamisme au Maghreb*, Paris, Payot, 1988.

sécurité des sociétés.³⁸ Dans ce pacte, le rôle du pouvoir politique de l'État se résume par la nécessité non-négociable d'assurer l'ordre et la sécurité face aux « dangers » (l'islamisme) par des moyens répressifs (e.g. l'État policier et la fermeture de l'espace politique) et des mesures positives (comme les programmes sociaux, orientations économiques et alliances internationales), justifiant de ce fait un niveau d'intervention étatique élevé.³⁹

Le discours du régime Ben Ali reflète alors cette vision d'un État devant prévenir tout ce qui peut être catégorisé comme incertitude, risque et danger. En enjolivant les réalisations effectives dans les domaines du logement, de la lutte contre la pauvreté, du soutien aux familles, et de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, le discours a la fonction rhétorique importante de valoriser les résultats incontestables.⁴⁰

Du point de vue politique, la stratégie visant à éliminer toute forme d'opposition et d'expressions autonomes de la société tunisienne porte ses fruits. D'une part, les programmes politiques tels que le Pacte Jeunesse servent à former des citoyens obéissants au régime en inculquant à ceux-ci des faux messages de démocratie, pluralité et liberté produits par le parti unique du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD).⁴¹

D'autre part, dans le début des années 1990, le régime du parti unique de Ben Ali, le RCD arrive à se débarrasser du principal courant d'opposition, le mouvement islamiste d'En-Nahda, en utilisant la répression. Il arrive littéralement à décapiter le mouvement grâce à un procès pendant l'été 1992 menant alors à l'emprisonnement de 279 membres,

³⁸ Béatrice Hibou, « Le libéralisme réformisme, ou comment perpétuer l'étatisme tunisien », *L'Économie politique*, octobre-novembre-décembre, 2006, p. 13.

³⁹ *Ibid.*, p.14.

⁴⁰ *Ibid.*, p.17.

⁴¹ Laryssa Chomiak, « The Making of a Revolution in Tunisia », *Middle East Law and Governance*, #3, 2011, p.71, pp.68-83.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

dont 49 ont reçu une sentence à vie.⁴² Jusqu'à la chute du dictateur, la répression aura obligé le mouvement En-Nahda à continuer ses activités en secret et en exil à l'extérieur du pays.

Quant au mouvement politique de la gauche, il fut en grande partie canalisé par l'utilisation du principal mouvement des travailleurs tunisien, l'Union Générale tunisienne du travail (UGTT) à des fins partisans. De la sorte, les têtes dirigeantes de l'UGTT ont été achetées par Ben Ali et le RCD qui, en échange d'une intrusion de corruption et de népotisme dans leurs rangs, permet à l'organisation de faire partie du système et de participer aux processus de négociations.⁴³ Pour l'UGTT cela signifie que la nomination des leaders régionaux et nationaux de l'organisation se fait sur la base de l'allégeance au régime plutôt que sur un processus se basant sur le mérite ou l'engagement militant.⁴⁴ Il faut toutefois préciser que l'UGTT est ambivalente, étant à la fois liée au sommet du régime et constituée de sections locales difficiles à contrôler.⁴⁵

En outre, comme le résume bien Béatrice Hibou, l'absence d'opposition de masse pendant la période Ben Ali a été le fruit de l'articulation de violence latente ou insidieuse

Aidan Lewis, « Profile: Tunisia's Ennahda Party », *British Broadcasting Center*. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-15442859>

Anthony Shadid, « Exile Over, Tunisian Sets task: Building a Democracy », *New York Times*, 18 février, 2012, en page titre et A11.

Frida Dahmani, « Tunisie : Ennahda au milieu du gué », *JeuneAfrique.com*. Article disponible en ligne à l'adresse : <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2681p044-047.xml0/tunisie-election-revendication-congrestunisie-ennahdha-au-milieu-du-gue.html>

⁴² *International Crisis Group*, « Popular Protest in North Africa and the Middle East (IV): Tunisia's Way », Middle East/North Africa Report, #106, le 28 avril 2011, p.29.

⁴³ Béatrice Hibou, « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social », *Politique africaine*, #121, mars 2011, pp. 5-22.

⁴⁴ Laryssa Chomiak, *ibid.*, p.72.

⁴⁵ ⁴⁵ *International Crisis Group*, « Popular Protest in North Africa and the Middle East (IV): Tunisia's Way », *ibid.*, pp.5-6.

par les forces de police et du quadrillage politique du parti unique.⁴⁶ Afin de faire accepter ces modalités de pouvoir aux Tunisiens dans le cadre du « pacte de sécurité », le régime s'est notamment servi de mécanismes d'inclusion relevant d'une économie politique de la domination. L'insertion de mécanismes disciplinaires dans les pratiques économiques en Tunisie a créé un processus de subjectivation additionnel, celui produisant du désir d'une présence d'État dans le secteur du développement.⁴⁷ À la fin des années quatre-vingt-dix, le niveau de croissance économique que connaissait la Tunisie était honorable en termes comparatifs (pour ce qui est des pays arabes de la région méditerranéenne), mais l'accessibilité aux dividendes de cette croissance, en grande partie réservée aux élites, ne permit pas à la majorité de la population d'en bénéficier.

Ceci dit, le « miracle économique tunisien » était en fait bien plus un terme de propagande servant à maintenir la légitimité du régime qu'il était une réalité. Alors qu'environ 140,000 nouveaux Tunisiens entraient sur le marché du travail chaque année, seulement 65,000 nouveaux emplois étaient créés, principalement à Tunis et dans la région du littoral.⁴⁸ Cette dynamique de libéralisation économique et d'interventionnisme simultanée laissa les régions du centre à elles-mêmes et contribua à creuser l'écart de développement qui les séparait déjà des villes côtières.

Alors que la crise économique mondiale de 2008 a pour effet d'empirer la situation, le discours dirigeant du miracle économique semble tout à fait déconnecté de la réalité. En outre, ce changement dans l'économie a pour conséquence de révéler au grand jour la fausse prétention des dirigeants selon laquelle le pacte de sécurité soutenu par

⁴⁶ Béatrice Hibou, « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social », *ibid.*, p.6.

⁴⁷ *Ibid.*, p.8.

⁴⁸ Les données officielles sur le non-emploi au pays étaient en fait falsifiées par le régime afin de cacher le problème. Voir Hibou, *ibid.*, p.10.

l'économie politique peut englober toute la population.⁴⁹ L'opacité du système du régime Ben Ali, soutenue en partie au manque de données probantes empêchant la documentation des réalités du pays, aura rendu difficile la formulation de prédictions quant à l'évolution des conditions économiques ciblées par les politiques économiques.⁵⁰ La gestion des programmes de crédit internationaux, par exemple, s'est démarquée par la stratégie efficace du régime visant à obtenir un maximum de fonds provenant de l'étranger malgré le manque d'efficacité des efforts de « mise à niveau » économique.⁵¹ Les discours de la peur vis-à-vis du « danger islamiste » a été orienté vers une audience internationale aussi bien que domestique afin de détourner l'attention de l'utilisation politique et clientéliste ainsi que du manque de suivi ayant affaibli l'impact des programmes.⁵²

Enfin, il faut souligner que, dans les dernières années du régime Ben Ali, le parti unique avait été remplacé par un contrôle familial des affaires d'État. Selon un ancien ambassadeur et membre du bureau politique du RCD, la femme de Ben Ali, Leila Trabelsi, et sa famille, avaient dépouillé le parti unique de son influence pendant la dernière décennie.⁵³ L'ancien ministre de la défense confirmait cette tendance en ajoutant que les décisions d'État n'étaient plus du ressort des ministres mais de la femme du président.⁵⁴

⁴⁹ Béatrice Hibou, *ibid.*, pp.8-9.

⁵⁰ Mohamed Chérif Ferjani, « Inspirations et Perspectives de la Révolution tunisienne », *Confluences Méditerranée*, #77, 2011, p.16.

⁵¹ Béatrice Hibou, « Les marges de manœuvre d'un « bon élève » économique : la Tunisie de Ben Ali », *CERI, Sciences Po*, #60, 1999, 33 pages.

⁵² *Ibid.*, pp.22-24.

⁵³ *International Crisis Group*, « Tunisia's Way », *ibid.*, p.10.

⁵⁴ *Ibid.*

L'Égypte sous Moubarak

En 1981, Hosni Moubarak en sa qualité de vice-président a succédé au Président Sadate après que ce dernier ait été assassiné par un groupe d'officiers djihadistes motivés par leur refus du traité de paix signé entre l'Égypte et Israël à Camp David.⁵⁵ Le nouveau chef d'État choisit alors de continuer la stratégie que son prédécesseur avait amorcée en 1976, menant d'une part une offensive contre les élites intellectuelles de tous le spectrum idéologique (islamistes, féministes, journalistes, nasséristes, professeurs, et autres sont emprisonnés) et encourageant d'autre part la mise en place d'un système de multipartisme servant de cadre légal définissant l'espace d'action pour les mouvements d'opposition. En soutenant la renaissance des Frères musulmans (le groupe islamiste) et des mouvements de gauche, Sadate et Moubarak ont verrouillé l'espace politique dans un encadrement limité. D'un côté, les opposants au régime sont autorisés à investir les syndicats, organisations professionnelles et le tissu associatif social.⁵⁶ De l'autre, ils sont écartés de la scène politique légale alors qu'en 1977 la loi sur les partis politiques précise « qu'aucun parti ne peut se fonder sur une classe ou une religion », une mesure prise à la suite d'émeutes opposant le traité de paix avec Israël et ayant mené à l'arrestation et l'emprisonnement de dissidents islamistes et communistes.⁵⁷ Le parti politique de

⁵⁵ Michel Camau, « La disgrâce du chef. Mobilisations populaires arabes et crise du leadership », *ibid.*, p.25.

⁵⁶ Amélie Régault, « Opposition de gauche et opposition islamiste en Égypte : Concepts et Pratiques Révolutionnaires Partagés », *Confluences Méditerranée*, #77, p.41. pp.37-50.

⁵⁷ Sophie Pommier, *Égypte, l'envers du décor*, Éditions la Découverte, Paris, 2008, p.60.

Moubarak, le Parti national démocratique (PND), s'est donc en parti appuyé sur les forces de sécurité pour décourager toute opposition perçue comme menaçante.

Parmi celles-ci, on compte les Frères musulmans, une société lancée en 1928 par l'imam Hasan al-Banna et qui a depuis grandi en popularité et influencé d'autres mouvements dans le monde arabe (y compris En-Nahda). Le mouvement, qui prônait au départ l'instauration d'un Califat islamique en Égypte et d'une société qui puise ses lois dans les versets coraniques (Charia), se dit aujourd'hui également en faveur de l'établissement d'une démocratie, de réformes et de liberté de presse, d'assemblée et d'expression.⁵⁸ Après une tentative d'assassinat ratée contre le président Nasser en 1954, les Frères ont été banni pour une deuxième fois de l'espace politique égyptien. Enfin, dans les années 1970, le groupe dit renoncer à la violence afin de participer au système. Dans l'ère Moubarak, ses membres purent donc se présenter de façon indépendante aux élections législatives.

D'autre part, pendant la durée de son règne, le PND a utilisé diverses stratégies politiques visant à encadrer, contrôler et diviser les mouvements d'opposition politique.⁵⁹ Il permit à certains partis, comme le Néo-Wafd (un parti national à saveur séculaire), de faire partie du système législatif et d'exprimer leurs opinions dans les médias. Parmi les autres partis permis, on comptait aussi un parti socialiste, c'est-à-dire le Parti de l'Union nationale progressive (le Tagammu), se voulant défenseur des principes de la « révolution » de 1952, ainsi qu'un parti de travailleurs, le Parti socialiste du travail, demandant des politiques de protectionnisme économique basées sur la Charia.

⁵⁸ Voir l'entrevue avec Mohamed El-Sayed Habib des Frères musulmans à l'adresse : <http://www.ikhwanweb.com/faq.php> consulté le 19 juillet 2012.

⁵⁹ Joshua A. Stacher, « Parties Over: The Demise of Egypt's Opposition Parties », *British Journal of Middle Eastern Studies*, November 2004, vol.31, #2, novembre 2004, pp.215-233.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

C'est en prétendant vouloir rassembler la nation que Moubarak utilise l'espace public pour pouvoir mieux désamorcer l'opposition en proposant une intégration limitée. Aux élections législatives de 1984 et 1987, les Frères musulmans arrivent à participer et à remporter plus de 10 pourcent des voix grâce à des accords avec des partis légaux (comme le Wafd, le Parti du Travail et le Parti Libéral). La gauche en 1987 parvient à obtenir 3 pourcent grâce au parti socialiste légal (le Tagammu).⁶⁰

Malgré les apparences de démocratisation, ce qui s'est vraiment produit pendant l'ère Moubarak correspond en une montée des restrictions sur la participation aux élections. Si d'une part le droit à la propriété et les restrictions sur les activités économiques ont diminué vers la fin des années 1980, les élections de 1990 et 1995 ont mené à une représentation accrue du PND dans la législature (qui remporte respectivement 79 % et 94 % des sièges).⁶¹

L'apogée du niveau de pluralisme contrôlé par le régime est atteinte en 2005, alors que des mouvements protestataires plus organisés⁶² incitent le régime à offrir quelques concessions, qui s'avèreront toutefois limitées et illusoires. En septembre 2005 est tenue la première élection pluraliste au suffrage universel du Président (bien que briguée), et à l'automne les élections législatives sont conduites dans une plus grande transparence. La prise de 20 pourcent des sièges du parlement (88 sièges) par les Frères musulmans et la difficulté du parti de Moubarak, le Parti national démocratique (PND), incite le régime à faire marche arrière.⁶³

⁶⁰ Amélie Régnault, *ibid.*, p.42.

⁶¹ Eberhard Kienle, « More than a Response to Islamism: The Political Deliberalization of Egypt in the 1990s », *Middle East Journal*, Vol. 52, #2, printemps 1998, pp.219-220. pp.219 -235.

⁶² Voir le chapitre 2 de ce mémoire de recherche pour plus de détails sur les mobilisations.

⁶³ Marie Vannetzel, « L'émergence d'une mobilisation multisectorielle en Égypte: des prémisses contextuelles aux basculements situationnels », *CERI*, Sciences Po, mai 2011, p.3.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Vers la fin des années 2000, une seconde phase de « délibéralisation » s'ensuit alors que s'accroissent les activités de fraude et de répression à tous niveaux dans les divers processus électoraux et que la constitution égyptienne est amendée pour légaliser des pratiques policières répressives.⁶⁴ La loi d'urgence est alors supprimée et remplacée par une loi anti-terroriste interdisant notamment la constitution légale de partis politiques sur une base religieuse.⁶⁵

Sarah Ben Néfissa décrit cette dernière phase de période « paradoxale » puisque l'espace public égyptien se referme mais que les Égyptiens continuent à exprimer leurs revendications en dehors du cadre légal prévu pour cet exercice.⁶⁶ D'apparence, du moins si l'on se fie à l'évaluation de la liberté de ton offerte aux médias en Égypte, les Égyptiens n'avaient jamais été aussi libres de parler et d'agir.⁶⁷ Le chapitre suivant fera état de cette situation.

En somme et en dépit des fluctuations, l'Égypte de Moubarak constitue un modèle d'autoritarisme caractérisé par un degré de pluralisme plus élevé au sein d'espaces publics partiels plus nombreux, moins surveillés, et plus libres dans l'expression de la critique. Cela n'empêche pas que ces espaces publics sont restés strictement sectorisés, encadrés par un appareil sécuritaire veillant à contenir les pratiques protestataires.⁶⁸ À l'avant plan de cette stratégie, Moubarak ne s'est pas gêné de remettre en route, puis renouveler à maintes reprises, la loi martiale de l'état d'urgence qui avait été levée avant l'assassinat de

⁶⁴ Marie Vannetzel, *ibid.*, p.3.

⁶⁵ Natalie Bernard-Maugiron, « The Constitutional Amendments in Egypt, and Their Implications on the Balance of Power », *Arab Law Quarterly*, 22, 2008, pp.397-417.

⁶⁶ Sarah Ben Néfissa, « Verrouillage autoritaire et mutation générale des rapports entre l'État et la société en Égypte », *Confluences Méditerranée*, #75, automne 2010, pp. 137-150.

⁶⁷ Sarah Ben Néfissa, « Révolution Arabes: Les angles morts de l'analyse politique des sociétés de la région », *ibid.*, p.83.

⁶⁸ Marie Vannetzel, *ibid.*, p.1.

Sadate et promulguée à nouveau après l'attentat. En justifiant ce geste par la lutte antiterroriste, celui-ci consolide un arsenal répressif qui lui permet d'arrêter les « suspects », de contrôler la presse et d'interdire les manifestations et réunions publiques.⁶⁹ Dans ce cadre répressif, l'outil coercitif par excellence de l'État était effectivement la police égyptienne, une police d'État omniprésente confrontant l'opposition dans la rue et agrégeant les fonctions de plusieurs institutions.⁷⁰

C'est dans cet ordre d'idées que le régime s'est notamment approprié l'organisation travailliste nationale, soit l'Union générale des syndicats de travailleurs égyptiens (UGSTE), s'assurant que celle-ci agit en tant que représentante des intérêts du régime plutôt que de ceux des ouvriers. Par exemple, l'UGSTE n'a reconnu qu'une seule des quelques 1900 grèves ayant eu lieu entre 2005 et le début des mobilisations de janvier 2011.⁷¹

L'environnement économique pendant les trois décennies avec Moubarak au pouvoir a été marqué par une distanciation des politiques nassérienne de plein-emploi par l'embauche dans la fonction publique et d'accès généralisé à l'éducation par la gratuité. Une précarisation des conditions de vie pour les couches de population intégrées à l'économie formelle a été le résultat de politiques de libéralisme économique, lancées sous Sadate sous le nom d'infitâh (ouverture) et de corruption. En bref, les réformes économiques de libéralisation et la réduction des dépenses publiques ont contribué fortement à déstabiliser plusieurs secteurs de l'économie, cela affectant à la fois cols

⁶⁹ Amélie Régnault, *ibid.*, p.45.

⁷⁰ Mona El-Ghobashy, « The Praxis of the Egyptian Revolution », MERIP, #258, vol.41, Printemps 2011. Disponible en ligne à l'adresse: <http://www.merip.org/mer/mer258/praxis-egyptian-revolution> consulté le 10 mars 2012.

⁷¹ Marie Duboc, « La contestation sociale en Égypte depuis 2004. Précarisation et mobilisation locale des ouvriers de l'industrie textile », *Revue Tiers Monde*, 2011, pp. 2-3.

blancs et ouvriers, et ayant pour effet de d'augmenter le chômage et de diminuer le pouvoir d'achat et les conditions de travail.⁷² À la veille des soulèvements, les jeunes apparaissent comme les plus touchés par trois décennies de libéralisation. Le taux de chômage des jeunes de 18 à 29 ans est de 25 %, et la moitié de ceux qui sont employés sont surqualifiés et sur-éduqués pour l'emploi qu'ils occupent.⁷³

À l'autre extrémité du spectrum économique, la place croissante d'un empire commercial militaire de la corruption a également contribué à engraisser les roues de patronage de l'État. Un estimé de 2010 révèle que 340 million de dollars ont été dépensés dans le secteur civil par l'appareil militaire.⁷⁴ Moubarak, figure héroïque de la guerre de 1973 contre Israël alors qu'il était ancien chef dirigeant de l'armée de l'air, a redirigé des sommes d'argent et opportunités économiques importantes vers les hauts commandants de l'armée en poste ainsi que ceux à la retraite. Par exemple, les secteurs de la construction, de l'énergie, du transport, du traitement des eaux usées et des boulangeries distribuant du pain aux pauvres sont en partie opérés par le secteur militaire ou ses affiliés du secteur privé, c'est-à-dire d'anciens militaires ou encore des entrepreneurs travaillant pour des militaires. D'autres secteurs concernés incluent les entreprises produisant des électroménagers, de l'eau embouteillée, de l'huile d'olive, des pesticides, de l'équipement optique et du poulet. Enfin, il faut aussi souligner que la plupart des terres en Égypte appartiennent à des anciens leaders militaires, et que l'achat et la vente de celles-ci ne se fait pas sans faire de commerce avec une entreprise de construction

⁷² Marie Duboc, *ibid.*, p.10.

⁷³ Moataz A. Fattah, « Getting the Message », *Center for Strategic and International Studies*, Middle East Program, February 2, 2011, 2 pages.

⁷⁴ *International Crisis Group*, « Popular Protest in North Africa and the Middle East (I): Egypt Victorious? », Middle East/North Africa Report, #101, 24 février 2011, p.16.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

appartenant à l'un d'eux. Par conséquent, les anciens commandants possédant des entreprises emploient au moins des dizaines milliers de personnes dans le secteur privé.⁷⁵

Somme toute, contrairement à la Tunisie où l'armée a été longtemps sous-financée et laissée à l'écart, l'armée en Égypte fait figure de fondateur du régime en lui fournissant ses principaux cadres et dirigeants et de colonne vertébrale en lui apportant son soutien dans les moments de crise (par exemple en 1977 avec les émeutes du pain et en 1986 avec les émeutes des conscrits des forces de sécurités). En outre, elle a pénétré profondément dans les structures sociales impliquant des échanges d'argent et de biens et services. Ce facteur aura des répercussions majeures sur la « révolution » égyptienne.

La persistance de l'insécurité alimentaire

L'une des stratégies utilisées par les régimes autoritaires du Maghreb et du nord de l'Afrique pour préserver la stabilité et la paix sociale a été de recourir à des mécanismes de transferts tels des bourses, coupons ou subventions pour produits alimentaires. Ces politiques, bien qu'elles aient contribué à réduire les chocs des explosions de coûts des denrées,⁷⁶ n'ont pas offert de solutions durables quant à leur accessibilité et les problèmes au niveau de la production agricole.

Le pilier que constituait le développement agricole à l'heure des indépendances des pays arabes méditerranéens (PAM) il y a plus d'un demi-siècle a largement été

⁷⁵ *Ibid.*, p.17.

⁷⁶ Sébastien Abis, « Insécurité Alimentaire : Les Risques Géopolitiques se Précisent en Méditerranée », *Confluences Méditerranée*, #77, 2011, p.174.

délaissé. Depuis les années 1970, leur couverture alimentaire s'est progressivement dégradée faute de stratégie efficace et en raison des pressions démographiques et environnementales. D'un côté, le manque de stratégie, logistique, gouvernance locale, ainsi que les changements climatiques, contribuent à diminuer l'efficacité agricole, c'est-à-dire la productivité des terres arables utilisées. De l'autre, la rapide démographie croissante, particulièrement des villes du littoral, et le désintéressement des jeunes pour les zones rurales agricoles entraîne à la fois une augmentation fulgurante du nombre de consommateurs et un manque de main d'œuvre agricole.⁷⁷ En outre, les PAM, dont l'Égypte et la Tunisie font partie, sont devenus parmi les plus gros importateurs de blé (l'ingrédient de base du pain) au monde.⁷⁸

À la veille des mobilisations populaires qui ont secoué la Tunisie et l'Égypte, le taux d'inflation élevé combiné à la hausse mondiale du prix des denrées alimentaires ont certainement contribué à soutenir la grogne populaire envers les gouvernements. Bien que les mobilisations populaires ne puissent être simplement étiquetées comme étant uniquement des « crises du pain » (à l'instar des émeutes de 1977 en Égypte et de 1983 - 1984 en Tunisie), il est important de garder à l'esprit le coût élevé de la vie dans ces pays, où les dépenses alimentaires constituent entre 30 et 50% des dépenses ménagères mensuelles.⁷⁹ De plus, en tenant compte des données de la Banque mondiale, près de 3 millions d'Égyptiens et 250,000 Tunisiens souffraient de la faim en 2004 et la situation s'était considérablement aggravée de 1990 à 2006.⁸⁰ Et cette situation ne fit qu'empirer:

⁷⁷ *Ibid.*, pp.171-172.

⁷⁸ L'Égypte est première au rang mondial des importateurs et la Tunisie 17e. Voir : Sébastien Abis, *ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*, p.174.

⁸⁰ Human Development Report 2010, « The Real Wealth of Nations: Pathways to Human Development », UNDP, New York, janvier 2011.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Par exemple, le prix des aliments a bondi de 30 % entre janvier 2010 et le début des soulèvements populaires un an plus tard.⁸¹

Conclusion sur les régimes autoritaires

Les courtes descriptions du caractère et du fonctionnement des régimes autoritaires en Tunisie et en Égypte offertes dans ce chapitre vont à l'encontre de certaines analyses politiques qui ont soutenu que les régimes autoritaires arabes persévérants se démarquaient d'abord et avant tout par leur « immobilisme »⁸², un descriptif leur étant attribué en raison de leur apparente résistance au changement de nature démocratique.⁸³ Il y a bel des changements politiques dans les sociétés tunisiennes et égyptiennes dans les dernières décennies, mais ceux-ci vont à l'encontre du paradigme mondial que, lorsque celui-ci se produit dans le régime autoritaire, il suit nécessairement le vecteur de la démocratisation.⁸⁴ C'est largement en prônant des pratiques de libéralisation que les régimes autoritaires arabes sont arrivés à résister aux pressions domestiques et étrangères pour le changement démocratique.

Michel Camau suggère que, parmi les pays utilisant une telle stratégie, la Tunisie et l'Égypte étaient les plus avancées. Il affirme que l'évolution des administrations

⁸¹ Sébastien Abis, *ibid.*, voir notes de bas de fin de texte pour plus d'information sur la crise alimentaire.

⁸² Voir par exemple : Ferry de Kerckhove, « Égypte, autopsie d'une élection », *Center for International Policy Studies*, 19 juin 2012. Disponible en ligne à : <http://cips.uottawa.ca/egypte-autopsie-election/> consulté le 19 juillet 2012.

⁸³ Hakim Ben Hammouda, « L'Orientalisme et les Révolutions tunisienne et égyptienne : Pourquoi ne l'ont-ils pas aimée la révolution? », *Confluences Méditerranée*, #77, 2011, p.64. pp.63-74.

⁸⁴ Albrecht and Schlumberger, *ibid.*, p.372.

étatiques sous Ben Ali et Moubarak a fait la lumière sur l'impasse de la stratégie libérale qui sous-tend que l'ouverture économique aura des retombées sur la sphère politique, l'internationalisation et la privatisation des marchés devant nécessairement entraîner la démocratie dans leur sillage.

En effet, les régimes de la Tunisie et de l'Égypte ont effectué une consolidation autoritaire en parallèle à leur transition vers des politiques de libéralisation économique. Ils sont par conséquent devenus de véritables « autoritarismes de marché », ⁸⁵ démontrant ainsi que l'évolution politique qu'encourageaient ces régimes n'était pas à l'instar d'un vecteur démocratique. ⁸⁶

Ces exemples de pactes sociaux et politiques, basés sur le compromis tacite entre pouvoir autoritaire et le clientélisme citoyen, pointent plutôt vers l'existence d'une phase d'incertitude que l'on pourrait qualifier de « zone grise » qu'atteignent les régimes autoritaires traditionnels lorsqu'ils se servent de politiques économiques (par exemple, l'internationalisation de leurs marchés) afin de redéfinir leurs structures de légitimité et d'exercice du pouvoir. ⁸⁷

En somme, jusqu'à l'avènement de mouvements populaires d'une ampleur inégalée, les régimes des deux chefs d'État maghrébins avaient habilement persévéré au pouvoir en dépit des pressions oppositionnelles internes et externes. Mais, comme l'a expliqué Goldstone, si les « dictatures sultanesques » paraissent à première vue impossible à déloger, elles sont hautement vulnérables à leur base même, ⁸⁸ en raison de

⁸⁵ Michel Camau, « Globalisation démocratique et exception autoritaire arabe », *ibid.*, pp.78-80.

⁸⁶ Holger Albrecht et Oliver Schlumberger, *ibid.*

⁸⁷ Michel Camau, « L'exception autoritaire et l'improbable point d'Archimède de la politique dans le monde arabe », dans Éric Picard E., (dir.), *La Politique dans le monde arabe*, 2006, Paris, Armand Colin, pp.29-54.

⁸⁸ Jack A. Goldstone, *ibid.*

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

ces mêmes stratégies qu'elles ont utilisé afin de rester au pouvoir.⁸⁹ Parmi ces symptômes porteurs de frustration, on a pu compter : l'usure du pouvoir aux mains d'un seul homme, la corruption imprégnée dans tous les secteurs de la société, la répression répandue performée par la police et soutenue par un ministère de l'Intérieur puissant, l'absence ou les restrictions sur la liberté d'expression (et plus généralement la négation de l'individu au nom du souverain), l'absence de perspectives économiques et le haut taux de chômage des jeunes, marginalisés par le système.⁹⁰ Les mouvements populaires qui ont éclaté à l'hiver 2011 auront eu pour effet de révéler au grand jour ces faiblesses structurelles ainsi que l'essoufflement général au pouvoir de ces autoritarismes vieillissants.

⁸⁹ Pour une analyse des éléments de la structure de légitimité de ces régimes, voir Holger Albrecht and Oliver Schlumberger, *ibid.*

⁹⁰ Fawzia Zouari, « Réjouissez vous des révoltes arabes », *Confluences Méditerranée*, #77, 2011, pp.196-197.

2. Les mobilisations populaires

Ce chapitre se concentre sur l'avènement des soulèvements populaires qui ont conduit les régimes autoritaires à leur chute. En premier lieu, l'analyse effectue un retour sur les mouvements de protestation de la Tunisie et de l'Égypte pendant les années ayant précédé les soulèvements de masse. Ensuite, elle se concentre sur la période plus récente, pendant laquelle les actions collectives ont prit une ampleur inégalée auparavant et déstabilisé les régimes. Enfin, la conclusion rapporte les ressemblances et différences entre les cas tunisien et égyptien.

La résistance en Tunisie jusqu'à 2010

En Tunisie tout comme en Égypte, les mobilisations populaires d'hiver 2011 n'étaient pas les premières actions collectives visant à dénoncer le fonctionnement des régimes.

Pour la Tunisie, les manifestations de rue sont pendant longtemps restées rares et en raison des lois et procédures bureaucratiques strictes que Ben Ali avait imposées aux citoyens.⁹¹ Les seules marches de protestations permises par le gouvernement étaient d'habitude celles ciblant la politique étrangère d'une puissance extérieure comme les États-Unis ou Israël envers la bande de Gaza.⁹²

⁹¹ Les actions répressives du régime incluait : l'imposition de barrières économiques arbitraires, la prison et les menaces de disparition et de torture.

⁹² Laryssa Chomiak, *ibid.*, p.74.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Des mouvements de protestation s'étaient néanmoins développés dans les dernières années, bien qu'ils aient été contenus. Parmi eux, des grèves illégales dans les usines du textile et le secteur touristique et quelques manifestations plus ponctuelles. En 2008, il y eut également un mouvement de protestation structuré d'une ampleur jusqu'alors inégalée qui se produisit dans le bassin minier de Gafsa qui perdura entre janvier et juillet.⁹³ Au début de l'année, les premières manifestations de rues commencèrent à Gafsa et dans le village voisin de Redeyef, où les habitants décidèrent de se plaindre du non-emploi (atteignant presque 40%), ainsi que des méthodes d'embauche corrompues de la branche locale de l'UGTT et des mauvaises conditions de travail qu'offrait la Compagnie des Phosphates de Gafsa, une entreprise minière appartenant à l'État qui venait de signer un accord avec l'UGTT affectant sa politique d'embauche.⁹⁴

Les premières manifestations eurent pour conséquences d'attirer un niveau inattendu de soutien populaire qui organisa de façon plus ou moins élaborée des marches hebdomadaires. Le mouvement prit une ampleur régionale, les Tunisiens se rebellant contre le chômage, l'injustice sociale, la répression et la négligence de Ben Ali. Bien que les médias nationaux ne diffusèrent pas ces événements, les nouvelles technologies, incluant les réseaux sociaux, en informèrent les Tunisiens de partout au pays et de la diaspora en France et au Canada, ces derniers manifestant leur plein appui à leurs compatriotes à domicile en Tunisie.⁹⁵

Il est probable que ce phénomène contribua à la force répressive qu'utilisa Ben Ali afin de faire taire les opposants à son régime. Des centaines de gens furent arrêtés,

⁹³ Béatrice Hibou, « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social », *ibid.*, p.11.

⁹⁴ Laryssa Chomiak, *ibid.*, p.72.

⁹⁵ *Ibid.*, p.73.

emprisonnés et certains furent torturés, par la police, mais cela ne fit qu'inciter les femmes des manifestants emprisonnés et des mineurs décédés à joindre les travailleurs, membres syndicalistes et autres manifestants dans la rue le 4 avril.⁹⁶ Au moins de juin, le régime envoya l'armée à Gafsa et Redeyef afin de mettre définitivement fin à la dissension et deux manifestants furent tués en conséquence aux altercations. En fin de compte, trois personnes perdirent la vie, des dizaines furent blessés et les principaux leaders du mouvement furent emprisonnés.⁹⁷

Cet « incident » notable, qui aurait dû servir d'avertissement pour les autorités, contribua à amplifier la grogne à plus long terme. L'effet boule de neige commença avec la censure du réseau social Facebook en août alors que des jeunes internautes se servaient du site web pour faire circuler les histoires et vidéos de Gafsa et Redeyef. Le réseau fut débloqué en septembre à la suite d'une campagne de pression internationale.⁹⁸

Cet espace social virtuel, ainsi que celui de Twitter, qui échappait aussi à la surveillance et au contrôle des autorités, permit à six jeunes activistes pendant six jours de mai 2010 de développer un mouvement de contestation pacifique, nommé *Tunisie en blanc*, demandant entre autres à ceux qui soutiennent l'internet libre de porter un vêtement blanc lorsqu'ils vont prendre un café sur l'avenue Bourguiba à Tunis. De plus, cette initiative permit de maintenir un forum de discussion sur la liberté qui résonna bien après que le gouvernement le censure et harcèle les buveurs de café habillé en blanc. Lorsque les manifestations monstres de décembre 2010 débutèrent, les activistes de

⁹⁶ Amin Allal, « Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008) », *Politique africaine*, #117, mars 2010, p.114.

⁹⁷ *Ibid.*, p.122.

⁹⁸ Laryssa Chomiak, *ibid.*

Tunisie en blanc se mirent à la tâche et tentèrent de propulser le nouveau mouvement vers de nouveaux cieux en encourageant des débats similaires sur les pages de Facebook.⁹⁹

Il est également notable que Tunis servit d'hôte pour la seconde phase du Sommet mondial de la société d'information en novembre 2005, ce malgré les entraves à la liberté d'expression en Tunisie. La société civile tunisienne ne fut pas invitée à participer à ce sommet onusien et plusieurs opposants du régime Ben Ali manifestèrent par une grève de la faim.¹⁰⁰ Bien que le discours d'ouverture du président de la Conférence, dénonçant la censure par le régime, fut censuré par la télévision tunisienne, les dissidents tunisiens purent tenir une conférence de presse dans les locaux de la Ligue des droits de l'homme,¹⁰¹ un évènement qui rassembla l'ensemble des membres du spectre oppositionnel. Alors que le régime pensait utiliser le Sommet pour redorer son blason à l'échelon international, la grève de la faim et son relais par les soutiens internationaux des militants fonctionna comme un véritable camouflet diplomatique pour le régime de Ben Ali.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ Mounia Daoui, « Tunisie. Un Sommet de l'information dans un pays muselé », Nawaat.org, le 12 novembre 2005. Disponible en ligne à l'adresse : <http://nawaat.org/portail/2005/11/12/tunisie-un-sommet-de-linformation-dans-un-pays-musele/> consulté le 19 juillet 2012.

¹⁰¹ *Humanrights.ch*, « Défis au Sommet mondial sur la société de l'information à Tunis », Plateforme d'information Humanrights.ch, le 15 décembre 2005. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.humanrights.ch/fr/Instruments/International/Campagnes-Initiatives/idart_3724-content.html consulté le 19 juillet 2012.

La montée des contestations en Égypte

Dans le cas de l'Égypte, le système autoritaire plus permissif offrait aux Égyptiens une plus grande liberté d'expression en termes comparatifs. L'Égypte s'affichait troisième au classement des libertés individuelles dans les pays arabes, soit « partiellement libre » derrière le Koweït et le Liban.¹⁰² Contrairement à la Tunisie, le régime de Moubarak avait compris que la domination étatique de l'espace d'information était impossible depuis l'arrivée des nouvelles technologies. Dans les dernières années, les portraits du Président étaient de moins en moins fréquents dans la presse égyptienne et les expressions de désaccords à propos des injustices du système se faisaient plus nombreuses.¹⁰³ En 2008, on comptait plus de 160,000 blogs égyptiens, dont 30,000 à saveur politique. En janvier 2010, plus de 2.4 millions de gens avaient un compte Facebook et au-delà de 70 pourcent de la population avaient la télévision satellite,¹⁰⁴ ce qui leur donnait accès à des réseaux d'information privés non-biaisés comme Al-Jazeera.

Malgré tout, la censure partielle persistait et la police utilisait la recherche internet afin de démembrer des mouvements d'oppositions et d'arrêter rassemblements homosexuels. En juin l'année dernière, les policiers avaient battus à mort un blogueur.¹⁰⁵

Marie Duboc voit dans la période de 2004 à 2011 un durcissement des protestations en Égypte. Près de 1,7 million d'Égyptiens auraient protesté sur leur milieu de travail dans les sept dernières années. Ce phénomène serait en partie expliqué par la

¹⁰² Jon B. Alterman, « Drawing the Wrong Lessons », *Center for Strategic and International Studies*, Middle East Program, février 2011, p.1.

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.2.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.1.

montée de la grogne populaire provenant de la classe moyenne éduquée alors que les secteurs de l'économie dont ils font partie, autrefois relativement « stables » sous les politiques nassériennes, deviendraient « instables ».¹⁰⁶

En effet, la précarité économique a touché aussi bien les ouvriers que les cols blancs, ce qui serait la conséquence: de la baisse du pouvoir d'achat face à l'inflation croissante, des effets de la politique économique de libéralisation du gouvernement (ayant entraîné au chômage 238,000 travailleurs de 1990 à 2002¹⁰⁷), et d'une remise en question des canaux de représentations des ouvriers alors que les processus électoraux et trajectoires des dirigeants syndicaux tendent à les aliéner.¹⁰⁸

Pendant le mouvement de Kifaya en 2004 eurent lieu les premières manifestations ciblant des revendications de politique domestique depuis les émeutes du pain de 1977. Des manifestations limitées en taille prirent d'assaut les rues et les médias, et ce jusqu'en 2006, mais ne parvinrent pas, décrit M. Duboc, à mobiliser un cercle significatif d'Égyptiens et d'obtenir un effet « boule de neige » dans lequel le mouvement se serait imposé comme « troisième force » entre le régime et les Frères musulmans ayant fait des gains aux élections législatives.¹⁰⁹ Néanmoins, Kifaya aura contribué, au même titre que les grèves d'Helwann dans la banlieue du Caire à la fin des années 1990, à débloquent le tabou vis-à-vis de la culture de protestation.¹¹⁰

En parallèle à ce mouvement se développe la Campagne populaire pour le changement, avec un communiqué fondateur appelant à la levée de l'État d'urgence et à la

¹⁰⁶ Marie Duboc, *ibid.*, pp.1-2.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p.9.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.2.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p.3.

¹¹⁰ Rabab El-Mahdi, « Enough!: Egypt's Quest for Democracy », *Comparative Political Studies*, vol. 42, #8, 2009, pp.1011-1039.

constitutionnalisation du pluralisme politique aux élections présidentielles. Celle-ci regroupe un véritable groupe hétérogène incluant des partis légaux comme le Parti nassérien et des partis et autres organisations non-autorisés comme le Parti communiste, les Frères musulmans et des militants indépendants, syndicalistes et des droits de l'Homme.¹¹¹ Les manifestations qu'ils organisent au cours de l'année 2005 dénoncent le régime Moubarak et la possibilité d'un transfert de pouvoir dynastique à son fils Gamal.

C'est de façon indépendante qu'émergent également une multitude de grèves des travailleurs en 2006 et 2007. Parmi les facteurs qui auront contribué à faire passer à 222, puis à 614, le nombre de grèves annuelles: La fraude électorale massive lors des élections syndicales de 2006, la diminution rapide du pouvoir d'achat en raison de l'inflation (16,5 pourcent en 2004), ainsi qu'à la crainte ajoutée des répercussions de la privatisation des entreprises publiques.¹¹²

Parmi les instances de mobilisations ouvrières des dernières années, celle de Mahalla Al-Koubra dans le delta du Nil en 2008 mena à des affrontements violents les 6 et 7 avril en conséquence aux tactiques de force de la police, utilisées pour prévenir les grèves. Le « Mouvement du 6 Avril », préalablement créé dans le but d'affirmer le soutien jeunes envers ces grévistes,¹¹³ deviendra central pour les mobilisations populaires de janvier 2011.¹¹⁴

¹¹¹ Frédéric Vairel, « Quand « Assez ! » ne suffit plus : Quelques remarques sur Kifâya et autres mobilisations égyptiennes », dans Florian Kohstall. (dir.), *L'Égypte dans l'année 2005*, Le Caire, Cedej. 2006.

¹¹² Marie Duboc, *ibid.*, pp.5-7.

¹¹³ Joel Bein, « The Underbelly of Egypt's Neoliberal Agenda », *Middle East Report Online*, le 5 avril 2008.

¹¹⁴ Un autre groupe, « Nous sommes tous Khaled Said », plus virtuel que réel, fut créé en 2010 en réponse au meurtre d'un jeune Alexandrin de 28 ans mort entre les mains des policiers le 6 juin. Le créateur du groupe, Wael Ghoneim, fit circuler des pétitions en ligne et organisa des manifestations pacifiques au Caire et à Alexandrie. Le 27 janvier 2011, il fut arrêté et emprisonné

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

L'explosion du nombre et de l'intensité des mobilisations ouvrières en Égypte aura été un signe du potentiel mobilisateur des « réseaux d'usine » issus du « tissu social des ouvriers », ce qui inclut les ouvriers ainsi que leurs collègues sympathisants, voisins, familles, amis et connaissances. Les fonctions principales de ces réseaux ont été notamment : d'inciter la participation au mouvement au travers de pratiques de socialisation, de structurer l'opportunité de mobilisation en y connectant les individus, et de changer les perceptions générales des gens sur l'efficacité de l'action politique.¹¹⁵

Les soulèvements populaires en Tunisie

Le 17 décembre 2010, un jeune vendeur de fruits nommé Mohammed Bouazizi s'est immolé par le feu à Sidi Bouzid en Tunisie après avoir été humilié publiquement par les autorités locales qui lui auraient confisqué ses biens et frappé à la figure, alléguant qu'il ne possédait pas de permis lui permettant la vente de rue.¹¹⁶

La famille de Bouazizi raconte que le jeune homme avait subi ce traitement insultant de la part des autorités pendant plusieurs années, un type d'harcèlement qui serait pratique commune en Tunisie pour ceux ne possédant pas de connexions

pour 12 jours. À sa sortie de prison, Ghoneim apparut à un « talk show » télévisé et fit la promotion des mobilisations populaires.

¹¹⁵ Florence Passy et Marco Guigni, « Social Networks and Individual Perceptions: Explaining Differential Participation in Social Movements », *Sociological Forum*, vol. 16, #1, mars 2001, pp.123-153.

¹¹⁶ *International Crisis Group*, « Tunisia's Way », *ibid.*, p.3.

privilégiées avec les réseaux de pouvoir et n'ayant pas les moyens d'offrir de pots de vin aux autorités.¹¹⁷

Au delà du sentiment d'humiliation du jeune Bouazizi, c'est celui du désespoir qui le mena à commettre son geste ultime. La confiscation de ce qui lui permettait d'accéder à son seul revenu monétaire contribua à entretenir son sentiment de culpabilité quant à son incapacité à subvenir aux besoins de sa famille. Aux yeux de plusieurs Tunisiens, l'acte tragique apparut comme symptomatique du ressentiment éprouvé par les sociétés des régions intérieures du pays, celui d'un ras-le-bol vis-à-vis les autorités corrompues ainsi qu'envers le manque d'opportunités économiques qui les afflige.

Les événements qui entourèrent l'immolation de Bouazizi eurent répercussions inégalées sur la société tunisienne. En premier lieu, la famille et les proches du jeune homme manifestèrent leur colère devant le poste de police. Tel une étincelle dans un baril de poudre, cet événement conduisit le reste de la population de Sidi Bouzid à se révolter contre les autorités locales. Des émeutes éclatèrent entre les résidents et la police et durèrent plusieurs nuits. Les plus jeunes manifestants lancèrent des pierres sur une école où les renforts policiers étaient postés et narguèrent ceux-ci en les attirant dans les quartiers plus pauvres où des câbles tendus leur faisaient perdre pied.¹¹⁸

Le 22 décembre, un second jeune tunisien s'enleva la vie par électrocution en sautant d'un poteau électrique. Cela ajouta un second vent à la colère des manifestants locaux et en particulier les jeunes, qui dorénavant formulaient des revendications précises

¹¹⁷ Lin Noueihed, « FEATURE- Peddler's martyrdom launched Tunisia Revolution », *Reuters*, mercredi 19 janvier, 2011. Disponible en ligne à l'adresse: <http://af.reuters.com/article/libyaNews/idAFLDE70G18J20110119?pageNumber=1&virtualBrandChannel=0&sp=true> consulté le 19 juillet 2012.

¹¹⁸ *International Crisis Group*, « Tunisia's Way », *ibid.*

quant au manque d'universités et d'hôpitaux dans la région et son chômage élevé. Dans l'espace d'une semaine, des mobilisations semblables embrasèrent la région entière alors que le régime tardait à réajuster sa stratégie répressive. Par conséquent, deux manifestants furent tués le 24 décembre à Menzel Bouzaiane à 60 kilomètres au nord de Sidi Bouzid.¹¹⁹

Alors qu'il balayait les mobilisations du revers de la main, Ben Ali fit un geste politiquement maladroit en se rendant au chevet du jeune Bouazizi qui reposait dans un état critique à l'hôpital. Cette visite médiatisée fut perçue comme un affront partout au pays, et elle contribua donc à catalyser la grogne contre le dictateur. Lorsque le jeune homme brûlé mourut au début janvier, les manifestations s'étaient répandues un peu partout en Tunisie.¹²⁰

Le leadership local de l'UGTT avait par ailleurs joué un rôle décisif en donnant au mouvement de Sidi Bouzid et des environs sa structure et durabilité.¹²¹ Des partisans de la gauche et du nationalisme arabe avaient adopté une stratégie voulant que la confrontation avec le régime aille au-delà des problèmes socio-économiques. « Bouazizi », rapportait le leader de la branche syndicale locale de l'UGTT représentant les enseignants de niveau secondaire, « devrait être perçu comme une victime du régime. » C'était un « assassinat politique » plutôt qu'un suicide, répétaient les leaders à la population.¹²²

¹¹⁹ Isabelle Mandraud, « En Tunisie, des manifestations dégénèrent en affrontements avec la police », *Le Monde*, 28 décembre 2010.

¹²⁰ « Chronologie : Les 30 jours qui ont fait basculer la Tunisie », *Le Parisien*, disponible en ligne à l'adresse : <http://www.leparisien.fr/crise-tunisie/chronologie-les-30-jours-qui-ont-fait-basculer-la-tunisie-14-01-2011-1227217.php> consulté le 19 juillet 2012.

¹²¹ *International Crisis Group*, « Tunisia's Way », *ibid.*, p.4.

¹²² *Ibid.*, p.4.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Les enseignants du secondaire ne furent pas les seuls travailleurs syndiqués à vouloir politiser et soutenir le mouvement : les affiliés locaux des sections régionales du syndicat, les professeurs de niveau primaire, les travailleurs de la santé, les postiers et autres groupes des bastions traditionnels du commerce, s'alignèrent également à l'insurrection. De surcroît, plusieurs dizaines de juristes de Kasserine prirent d'assaut les rues les 28 et 29 décembre afin de faire pression sur l'UGTT de leur région pour qu'elle ou le syndicat apporte son soutien aux manifestants de Sidi Bouzid.¹²³ Alors que les leaderships corrompus des branches locales de l'UGTT tentaient de prendre parti au conflit en s'offrant comme « médiateur », le Conseil national de l'association du barreau et les juristes activistes jouèrent un rôle significatif dans l'expansion et la popularisation du mouvement au niveau national. Le 31 décembre, les membres de l'association organisèrent des manifestations à Tunis, Sousse, Monastir, Jendouba et Gafsa et le 6 janvier les avocats entrèrent en grève.¹²⁴

Puisque les manifestations répétées se répandaient au travers le pays à un rythme fulgurant, les leaders de l'UGTT se trouvaient dans une position de plus en plus insoutenable. Le 11 janvier constitua un point tournant dans le soulèvement populaire. Un communiqué annonçant une décision venant du haut leadership national reconnu le droit des structures régionales de l'UGTT de participer aux actions collectives et celui des citoyens des autres secteurs professionnels d'exprimer leur solidarité active au moyen de manifestations pacifiques coordonnées avec le Bureau exécutif national.¹²⁵ La plus

¹²³ *International Crisis Group, ibid.*, pp.5-6.

¹²⁴ « Tunisie: les avocats en grève pour dénoncer la répression », *Agence France-Presse*, 6 janvier 2011. Disponible sur Jeune Afrique à l'adresse : <http://www.jeuneafrique.com/actu/20110106T140237Z20110106T140232Z/> consulté le 19 juillet 2012.

¹²⁵ *International Crisis Group, ibid.*, p.6.

grande manifestation du soulèvement populaire eut lieu à Sfax le lendemain, alors que près de 30,000 personnes prirent la rue. En plus d'augmenter l'étendue géographique du mouvement populaire, la mobilisation nationale de l'UGTT contribua également à centrer celui-ci à Tunis. Le 14 janvier, la grève générale populaire était déclarée au travers de la Tunisie. « [Cela] signifiait que Carthage [i.e. le palais présidentiel] était entouré ».¹²⁶

Le silence, la soumission et la peur qui dictaient la relation qu'entretenait le peuple tunisien envers les autorités corrompues et la figure du Président Ben Ali, avait finalement laissé place à l'expression d'indignations publiques et de revendications politiques, économiques et sociales. Au centre de celles-ci: « dégage Ben Ali », preuve que toutes les actions collectives entreprises se rejoignaient par un grand objectif commun. Les Tunisiens de toutes affiliations, certains ayant utilisé Facebook pour communiquer à l'abri du régime et s'organiser, défièrent la politique répressive du régime en confrontant la police dans la rue.

En moins d'un mois, ils arrivèrent à paralyser la capacité à gouverner du régime Ben Ali à l'aide des multiples actions collectives tel des grèves, marches, occupations de lieux et autres rassemblements publics. La force du mouvement, ainsi que son ampleur et sa ténacité, en aura surpris plus d'un. Elle aura marqué le début d'une nouvelle aire politique pour la Tunisie étant donné que le peuple avait pour la première fois rejetée d'une seule voix sa peur de l'autorité illégitime en se promettant de ne plus faire marche arrière.¹²⁷

¹²⁶ Entrevue de la Crisis Group avec un facteur membre de l'union syndicale, Tunis, le 18 février. Source: *International Crisis Group*, « Tunisia's Way », *ibid.*, p.6.

¹²⁷ Selon Béatrice Hibou, la victoire des Tunisiens repose dans la disparition de la peur. Voir par exemple : Béatrice Hibou, « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social », *ibid.*

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Le 14 janvier 2011, les médias internationaux annoncèrent l'exil forcé de Ben Ali, qui s'était envolé avec ses proches afin de trouver refuge politique en Arabie Saoudite. Cet évènement constitua une victoire symbolique du peuple tunisien contre son oppresseur. Considérant la structure de l'État policier en Tunisie, on avait bel et bien l'impression qu'un géant au pied d'argile venait de s'effondrer. La première phase de la « révolution tunisienne » envoyait le signal aux autres nations arabes que les régimes de parti unique soutenus par un État policier ne sont peut-être pas aussi amovibles qu'ils le paraissent.

L'Égypte se révolte

Il est plus difficile d'identifier un seul évènement déclencheur quant aux soulèvements populaires de janvier 2011 en Égypte. En fait, un certain nombre de facteurs auront contribué à précipiter l'arrivée rapide de mouvements de protestation de masse.

En premier lieu, le resserrement de l'État, vis-à-vis sa politique du pluralisme politique contrôlé au cours des élections frauduleuses de novembre 2010, aura offusqué grand nombre d'Égyptiens. D'un côté, les instances d'actions préparatoires menant à des fraudes électorales, et le boycott subséquent des élections, furent largement rapportés au public. De l'autre, l'opposition parlementaire qui avait été élue en 2005 était jetée à la rue, dorénavant le seul espace public où elle pouvait s'exprimer et agir.¹²⁸

¹²⁸ *International Crisis Group*, « Egypt Victorious? », *ibid.*, p.2.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Ensuite, deux événements violents ciblant les Égyptiens de foi chrétienne des milliers de gens à manifester dans les rues. Une explosion près d'une église d'Alexandrie qui tua 23 personnes au coup de minuit le 1er janvier engendra une mobilisation le lendemain à Alexandrie et au Caire, où les manifestants se plaignaient des services de sécurité et demandaient la démission du ministre de l'Intérieur. Dix jours plus tard, un policier dans le sud du pays tua six chrétiens. Cet incident entraîna une autre vague de soulèvements, dans la ville de Salamut et au Caire, où les manifestants eurent le dessus dans les affrontements contre la police.¹²⁹

Enfin, aux yeux de plusieurs Égyptiens, ce fut la victoire des Tunisiens contre Ben Ali et la structure autoritaire qui leur donna espoir de pouvoir faire plier le régime à l'aide d'actions collectives. Entre le 15 et le 19 janvier, au moins sept personnes imitèrent le suicide par immolation de Mohammed Bouazizi.¹³⁰ De surcroît, de jeunes activistes tunisiens et égyptiens s'étaient partagés de l'information stratégique et des conseils depuis quelque temps déjà.¹³¹

Le 25 janvier 2011, soit 11 jours après la fuite de Ben Ali, les Égyptiens prirent d'assaut les rues de Suez et du Caire en grand nombre pour ce qu'ils nommèrent une « manifestation de la colère et contre la pauvreté », ce qui tombait le même jour que la Journée nationale de la police. Ceux marchant vers la Place Tahrir (Libération), un emblème de l'indépendance égyptienne située au centre du Caire, firent la promesse d'y rester jusqu'à ce que le régime de Moubarak, depuis trois décennies au pouvoir, tombe.¹³²

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ « Egyptian dies after setting himself on fire », *Associated Press*, 18 janvier 2011.

¹³¹ C'est ce qui a été rapporté par une entrevue de International Crisis Group. Voir : *International Crisis Group*, « Egypt Victorious? », *ibid.*, p.2.

¹³² Haroon Siddique, Paul Owen et Adam Gabbat, « Protests and unrest in Middle East - as it happened », 25 janvier 2011, blog en ligne à l'adresse :

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Contrairement au cas tunisien, les actions collectives partirent du cœur urbain de la capitale et s'imprégnèrent dans les villes avant de rejoindre les milieux ruraux.¹³³

Cette « première » mobilisation du 25 janvier fut organisée par les activistes du Mouvement du 6 Avril et Nous sommes tous Khaled Saïd sur une page Facebook, à laquelle plus de 80,000 utilisateurs partout en Égypte se joignirent. Des demandes furent établies : la démission du ministre de l'intérieur, un salaire minimum équitable, la fin de l'État d'urgence, et une limite de deux mandats pour le Président.¹³⁴ Les plus jeunes membres du parti banni des Frères musulmans, qui étaient favorables à l'idée d'une manifestation de masse, participèrent également à l'évènement après avoir reçu le feu vert du leadership, qui toutefois décida de ne pas prendre part et leur imposa quelques restrictions.¹³⁵ Cela n'empêcha pas le gouvernement de blâmer les Frères musulmans pour la tenue de l'évènement.

Le nombre de manifestants au Caire et à Alexandrie, qui atteint des dizaines de milliers, prit beaucoup de gens par surprise. Pour la première fois, les opposants au régime étaient grandement supérieurs en nombre aux policiers, et en changeant les lieux des diverses marches via téléphone portable et Twitter, ils arrivèrent en partie à déjouer leur stratégie répressive et purent se rendre à la Place Tahrir.¹³⁶ Dans d'autres villes du pays tel Alexandrie, Aswan, Mansoura et au Sinaï, les Égyptiens manifestèrent également.

Le succès retentissant de la mobilisation du 25 janvier encouragea les activistes utilisant les nouveaux réseaux sociaux à planifier une autre manifestation de masse

<http://www.guardian.co.uk/global/blog/2011/jan/25/middleeast-tunisia> consulté le 19 juillet 2012.

¹³³ Lisa Anderson, *ibid.*, p.2.

¹³⁴ *International Crisis Group*, « Egypt Victorious? », *ibid.*, p.3.

¹³⁵ Parmi celles-ci, la non-violence et le respect de la propriété privée. Voir *ibid.*, p.3.

¹³⁶ *Ibid.*

nommée « le vendredi de la colère » le 28 janvier. Cette fois, les mouvements politiques organisés comme les Frères musulmans, annoncèrent qu'ils soutenaient la mobilisation, et le leadership incita des milliers de ses supporters au Caire à participer. Ensuite, la coupure des services d'internet et des réseaux de communication satellite pour téléphones portable aura contribué à fâcher la population, et plusieurs sortirent dans la rue le 28 janvier lorsqu'ils comprirent que le régime en était responsable.¹³⁷ En bout de ligne, des centaines de milliers de manifestants marchèrent les rues et brisèrent la volonté des policiers qui auront tenté en vain de les disperser avec des gaz lacrymogène, projectiles de plastique, coups de bâton et canons à eau.¹³⁸

Les concessions faites le lendemain par Moubarak à la télévision d'État, qui venait de renvoyer son cabinet de ministres et de nommer Omar Suleiman, chef du renseignement, comme son vice-président, n'eurent pour effet que d'enrager les opposants du régime. Le ton défiant que le Président avait pris le 29 janvier incita les manifestants à Tahrir à se concentrer sur la revendication principale qu'il n'avait pas concédée, c'est-à-dire qu'il démissionne. L'occupation de Tahrir devint le cheval de bataille alors que, cette même soirée du 29 janvier, les forces de l'ordre défaites désertaient les villes et laissait la population à elle-même et face aux pillards.¹³⁹

Les semaines qui suivirent constituèrent un véritable bras de fer mental et physique entre le régime et l'opposition. D'une part, le régime Moubarak voulu dicter les termes de l'affrontement en proclamant le jeu de « la loi et l'ordre », commençant par

¹³⁷ L'organisation des marches de protestation est arrivée à déjouer le stratagème de l'État notamment puisque, le vendredi, beaucoup de gens se rendent aux mosquées pour la prière hebdomadaire. Voir : *ibid.*, p.4.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*, pp.5-6.

retirer la police des rues du Caire afin d'engendrer la confusion et d'inciter les crimes, seulement pour les renvoyer dans la mêlée deux jours plus tard. Jouant donc la carte médiatique, le régime espérait que la majorité silencieuse se rallie à sa cause lorsqu'ils verraient la violence excessive dans les rues. Les médias manipulés par l'État décrièrent un complot étranger dangereux organisé par les islamistes radicaux, Israël et l'Occident.¹⁴⁰

D'autre part, les forces de sécurité étaient déjà largement dépassées étant donné que plusieurs de leurs véhicules avaient été brûlés, leurs bureaux saccagés par des opposants du régime et qu'elles n'étaient pas préparées à faire face à de si hauts niveaux de contestation.¹⁴¹ De plus, les réseaux d'informations indépendants comme Al-Jazeera offraient une couverture médiatique neutre ou favorable au mouvement d'opposition, et les activistes des réseaux sociaux se préparaient déjà pour une « marche des millions », prévue pour le 1^{er} février.¹⁴²

D'autre part, la déclaration du leadership militaire du 31 janvier, selon laquelle l'armée reconnaissait les « demandes légitimes » du peuple et qu'il n'allait pas recourir à l'usage de la force contre celui-ci, devint, à toute fin pratique, un point tournant du conflit. Cette politique de neutralité fut vite mise à l'épreuve lorsque le 2 février des milliers de manifestants pro-Moubarak convergèrent vers la Place Tahrir, ce qui mena à des altercations violentes, à la mort d'au moins 15 personnes et à une centaine de blessés.¹⁴³ Le 3 février, l'ONU estimait que les révoltes avaient fait plus de 300 morts.¹⁴⁴

¹⁴⁰ *Ibid.*, pp.7-8.

¹⁴¹ *Ibid.*, p.7.

¹⁴² « Egypt's March of Millions », *Canadian Broadcasting Center*, mardi 1er février 2011. Disponible en ligne à l'adresse: <http://www.cbc.ca/news/world/story/2011/02/01/egypt-millions-march.html> consulté le 19 juillet 2012.

¹⁴³ Selon Amnesty International, Human Rights Watch, 8 février 2011.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

En partie responsables de ces dommages, les groupes de « baltagiyya », des belligérants affiliés du régime habillés en civils dont l'objectif était de s'attaquer aux opposants du régime dans la rue, avaient été déployés partout au Caire et plusieurs s'attaquèrent aux occupants de Tahrir.¹⁴⁵ Les jours qui suivirent, l'armée se rangea avec le manifestant anti-Moubarak afin de garder les groupes pro-Moubarak et belligérants hors de cet endroit qui était devenu l'emblème de la résistance, mais ailleurs au Caire le chaos régnait grâce aux tactiques du régime.¹⁴⁶

En fin de compte, malgré les méthodes répressives, la guerre des médias et les concessions au compte-goutte, rien n'aura pas découragé le mouvement populaire. Le 4 février, le « jour du départ », une manifestation demandant le départ du dictateur, venait de révéler que rien d'autre n'allait faire reculer les opposants du régime. De surcroît, ceux-ci avaient compris que la seule stratégie gagnante envisageable consistait en une escalade des actions collectives de désobéissance civile ailleurs en Égypte, pour empêcher que le mouvement s'épuise et se réduise seulement à Tahrir.

Les 10 et 11 février, des grèves, marches et autres moyens de pressions eurent lieu partout au pays. C'est à ce moment que le vent tourna en faveur des soulèvements. Des célébrités tel que Wael Ghoneim (qui fut libéré de prison le 7 février), ainsi que les érudits de la prestigieuse université islamique d'Al-Azhar et représentants de l'union syndicale des travailleurs égyptiens (Egyptian Trade Union Federation) contribuèrent à

¹⁴⁴ « Egypt Unrest: PM apologizes for Tahrir Square violence », *British Broadcasting Center*, 3 février 2011, disponible en ligne à l'adresse : <http://www.bbc.co.uk/news/mobile/world-middle-east-12351831> consulté le 19 juillet 2012.

¹⁴⁵ *International Crisis Group*, « Egypt victorious? », *ibid.*, pp.7-8.

¹⁴⁶ *Ibid.*

changer le ton des médias et à faire sortir des milliers de gens de plus dans la rue partout au pays.¹⁴⁷

La déclaration télévisée de Moubarak du 10 février fut la dernière apparition publique du dirigeant autoritaire. Encore une fois, il apparut défiant, mais sans compréhension réelle des événements alors que tout le pays spéculait sur sa démission imminente. Il annonça alors remettre une partie de ses responsabilités exécutives à O.Suleiman, mais sans toutefois se retirer du pouvoir.¹⁴⁸ À Tahrir comme ailleurs, la déception fit place à la colère et une nouvelle vague de cris revendiqua le départ du président.

Après dix-huit jours de confrontations, la ténacité et la résilience des manifestants eurent raison du dirigeant. Le 11 février, le Conseil suprême des forces armées décida d'en finir avec Moubarak. Les leaders militaires envoyèrent Suleiman devant les caméras télévisées pour lui faire annoncer que le pouvoir exécutif du président serait dorénavant entre leurs mains, pendant une période intérimaire. Ce geste, bien que ressemblant à un coup d'État, arriva à calmer le jeu... jusqu'à un certain point.

Conclusions sur les mobilisations

Les Tunisiens et les Égyptiens ont été les premiers peuples arabes à exprimer leur rejet complet de la dictature et de la répression de l'État policier. Du point de vue international, ils auront également commencé à détruire les stéréotypes entourant l'idée

¹⁴⁷ *Ibid.*, pp.12-13.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p.13.

d'un monde arabe incapable de se transformer.¹⁴⁹ Également, les critiques occidentales décriant le « circus arabe » qui, depuis l'époque des indépendances nationales, se tournaient vers l'ouest pour y pointer la source des maux de la société, furent surprises de voir ces peuples accuser leurs propres criminels nationaux plutôt que de blâmer la politique américaine ou Israël.¹⁵⁰

De façon plus importante, les Tunisiens et les Égyptiens auront attiré l'attention internationale sur la grande vitalité des sociétés civiles du Maghreb et Afrique du nord et de leurs mouvements sociaux, ainsi que et en particulier sur la pluralité de ces acteurs contestataires, ceux-ci se caractérisant par une diversité de revendications, registres et formes.¹⁵¹ Ensuite, deux sociétés jusqu'alors décrites comme « exceptionnelles » en raison de la résilience de leurs régimes vis-à-vis de la tendance d'un monde où les démocraties libérales se multiplieraient¹⁵², se seront affichées en faveur de la démocratie et de responsabilité gouvernementale, ainsi que des valeurs universelles de liberté d'expression, de dignité et d'équité socioéconomique.¹⁵³

De façon encore plus formidable, les Tunisiens et Égyptiens auront été les premiers à démontrer que la résistance de la rue, portée par les jeunes et la société civile, est capable de défaire les régimes (en tout ou en partie). Le succès des opposants aux régimes pendant l'hiver 2011 aura été le fruit d'une mobilisation multisectorielle, c'est à dire d'actions collectives rassemblant des groupes aux ambitions et intérêts divergeants,

¹⁴⁹ Jean-Marie Ghéhenno, « The Arab Spring Is 2011, Not 1989 », *New York Times*, 21 avril 2011. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.nytimes.com/2011/04/22/opinion/22iht-edghehenno22.html?_r=3 consulté le 19 juillet 2012.

¹⁵⁰ Fawzia Zouari, *ibid.*, p.195.

¹⁵¹ Voir la première partie du livre d'Alternatives Sud, *État des résistances dans le Sud 2010*, Monde arabe, vol. XVI, #4, Louvain-la-Neuve, Centre tricontinental/Syllepse, 2009.

¹⁵² Lisa Anderson, *ibid.*

¹⁵³ Fawzia Zouari, *ibid.*

issus d'univers et secteurs sociaux divers. Parmi ces groupes, on compte notamment les jeunes, les femmes, les libéraux et démocrates, les syndicalistes et partis de gauche, les islamistes modérés et radicaux, les chrétiens, etc., qui se sont tous unis sous la bannière de l'indignation envers le régime. L'unité, dont auront fait preuve les Égyptiens et les Tunisiens, était donc l'arme de choix pour déstabiliser des régimes autoritaires soutenus notamment par des polices d'État et des réseaux clientélistes.

Tel que le conclut Marie Vannetzel, les dynamiques sociales d'espaces publics alors restreints auront conduit à leur décloisonnement.¹⁵⁴ Ces dynamiques, qui s'appliquent tout aussi bien à la Tunisie qu'à l'Égypte, incluent un processus de déssectorisation des enjeux, lesquels sont saisis par une multitude de secteurs sociaux à un moment opportun.¹⁵⁵ En plus, le bouleversement des rapports sociaux, consistant en une dérégulation des contraintes habituelles qui définissaient le rôle des acteurs, redéfinit le champ des possibles pour les opposants du régime.¹⁵⁶ Cela crée notamment une ouverture facilitant la tâche des activistes voulant que les gens moins enclins à manifester sortent également dans la rue et s'approprient les enjeux.¹⁵⁷ À ce niveau, les structures syndicales, les organisations revendicatrices et les nouveaux réseaux sociaux ont été utilisés pour s'assurer le plus grand nombre d'adhérents.

Enfin, le momentum d'unité fut rendu possible grâce à une « unidimensionnalisation » des identités des acteurs divergents. En oubliant de manière

¹⁵⁴ Marie Vannetzel, *ibid.*, pp.1-2.

¹⁵⁵ Marie Vannetzel, *ibid.*, p.10.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p.10.

¹⁵⁷ Voir : Pamela Oliver et Gerald Maxwell, « Mobilizing Technologies for Collective Action », pp.251-271 dans Aldon D. Morris et Carol McClurg mueller (dir.), *Frontiers in Social Movement Theory*, Yale University Press, New Haven, 1992.

temporaire leurs divergences et rivalités, ceux-ci s'unirent dans leur opposition au régime pour créer une coalition hétéroclite en utilisant les interconnexions préexistantes.¹⁵⁸

L'étape suivant la décapitation des dictatures, pour les opposants, était celle de capitaliser sur cette victoire de la rue en la transformant en un processus de restructuration du pouvoir dans laquelle la fenêtre d'ouverture politique créé leur permettrait une participation active.

¹⁵⁸ Marie Vannetzel, *ibid.*, p.10.

3. Les reconfigurations du pouvoir

Ce chapitre se penche sur les dynamiques transitionnelles et restructurations du pouvoir ayant eu lieu à la suite des soulèvements populaires de l'hiver 2010 - 2011 en Tunisie et en Égypte. L'analyse commence par un survol des concepts théoriques entourant les processus révolutionnaires. Elle se tourne ensuite vers les deux cas d'études afin de proposer certaines conclusions d'ordre comparatives.

Entre rupture et continuité

Au lendemain du départ des dictateurs, les réalités politiques de la Tunisie et de l'Égypte s'apparentaient plus à la continuité qu'à une véritable rupture avec les régimes autoritaristes. En effet, les alliés du parti unique et les élites ayant soutenu le règne des dictateurs étaient toujours en poste ou actifs. Bien que certains remaniements ministériels aient eu lieu en réponse aux mobilisations et que plusieurs membres de l'élite aient quitté le pouvoir, la structure de gouvernance restait en partie intacte. En Tunisie, le pouvoir exécutif avait été repris par le parti unique (RCD) après le départ de Ben Ali et des Trabelsi, la puissante famille de l'omniprésente femme du dictateur, Leila Trabelsi, qui avait même la main mise sur les décisions des ministres. Pour l'Égypte, il faut souligner que la prise du pouvoir exécutif par l'apparat militaire ne donnait pas plus une impression de distanciation avec l'autoritarisme de Moubarak, lui-même ancien leader de l'armée de l'air.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Un an et demi après ces événements, on peut en venir à une lecture différente de la signification des mobilisations populaires quant aux reconfigurations des structures du pouvoir qu'elles ont amené. Alors que les deux premiers chapitres de cet ouvrage prenaient davantage compte de processus à l'origine distincts,¹⁵⁹ c'est-à-dire ceux de l'évolution des dictatures sultanesques et de la montée des mouvements d'opposition, le chapitre qui suit identifie la rencontre de la totalité des forces existantes dans un processus transitionnel que l'on associe à une période d'un « processus révolutionnaire », c'est-à-dire une phase où l'opposition serait intégrée (jusqu'à un certain point) aux canaux dits traditionnels de l'exercice de gouvernance nationale.¹⁶⁰ À cet égard, le sociologue américain Samuel Huntington avait identifié qu'une révolution constitue « un changement interne, à la fois rapide, fondamental et violent, dans les valeurs et les mythes dominants d'une société, dans ses institutions politiques, dans sa structure sociale, dans ses dirigeants ainsi que dans les activités et politiques de son gouvernement. »¹⁶¹ On ne saurait donc contourner cette spécificité de la révolution, qui la différencie par rapport à une simple révolte ou une rébellion, c'est-à-dire celle d'un élargissement incontestable de l'horizon, où une ouverture permet à des idées et conceptions préalablement absentes de cette société à faire leur entrée.¹⁶²

Dans le même ordre d'idées, Goldstone définit les conditions propices au succès d'une révolution:

For a revolution to succeed: The government must appear so irremediably unjust or inept that it is widely viewed as a threat to the country's future;

¹⁵⁹ Voir François Chazel, *Les Ruptures Révolutionnaires*, *ibid.*, p.685.

¹⁶⁰ François Chazel, *ibid.*, pp.635 - 681.

¹⁶¹ Samuel Huntington, *Political Order in Changing Societies*, Yale University Press, 1968, p.264.

¹⁶² François Chazel, *ibid.*, p.639.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

elites (especially in the military) must be alienated from the state and no longer willing to defend it; a broad-based section of the population... must mobilize; and international powers must... refuse to step in to defend the government.¹⁶³

Dans cette citation l'on retrouve entre autres l'aliénation des élites par rapport à l'État. Cette condition est donc centrale au succès d'une révolution, puisqu'elle est d'habitude à la base du changement des conditions d'accès à la participation au système politique public alors que la dictature s'érode.¹⁶⁴

L'analyse qui suit propose d'évaluer à quel point cela s'applique pour les cas de la Tunisie et l'Égypte, ou autrement dit quels éléments de rupture et de continuité peuvent être identifiés dans les mois qui ont suivi la chute des dictateurs. L'analyse doit ainsi s'effectuer ainsi à deux niveaux, soit à celui des processus de restructuration politique s'étant enclenchés à la suite des révoltes, et à celui des résultats, tels qu'ils paraissent au moment de l'écriture de ces lignes, alors que les islamistes semblent avoir récupéré une grande part des dividendes de la révolution.

Transitions et En-Nahda en Tunisie

Au lendemain de la décapitation du régime, le gouvernement de Mohamed Ghannouchi, Premier ministre sous Ben Ali, contenait près de 40 membres du RCD. Le peu de place fait aux groupes d'opposition dans le nouveau cabinet des ministres incita

¹⁶³ Jack A. Goldstone, *ibid.*

¹⁶⁴ François Chazel, *ibid.*, p.637.

l'UGTT à refuser d'en faire partie. D'autres partis, comme le Parti démocrate progressiste, voulurent s'allier au RCD dans ce gouvernement, voyant là un moyen de poursuivre leurs intérêts et d'empêcher un vide de pouvoir où l'appareil militaire, jusque-là en retrait des événements, aurait joué un plus grand rôle politique.¹⁶⁵

La pression persistante incita néanmoins Ghannouchi à reformer un nouveau cabinet mettant à la porte plusieurs leaders du RCD ayant servi sous Ben Ali ainsi que 42 hauts dirigeants des services de sécurité. De plus, en février les activités du RCD furent suspendues et, plus tard, le parti dissout. L'objectif de ces changements était d'une part de prouver qu'un gouvernement d'unité nationale venait d'être établi, cela afin de calmer les peurs d'une rupture constitutionnelle entraînant le chaos et, d'autre part, de calmer la grogne des opposants au régime.¹⁶⁶

Malgré ces mesures, des accusations provenant de la part de plusieurs groupes continuaient à cibler l'administration Moubarak et une manifestation de 100,000 personnes eut lieu devant le siège du gouvernement à Tunis le 25 février 2011.¹⁶⁷ De surcroît, les jeunes du centre de la Tunisie organisèrent une caravane et se mirent à occuper la Place de la Kasbah, une place publique près du bureau du Premier ministre.¹⁶⁸ Même les campus universitaires, qui étaient peu actifs dans les soulèvements auparavant, étaient lieux de protestations.¹⁶⁹

¹⁶⁵ *International Crisis Group*, « Tunisia's Way », *ibid.*, p.15.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p.16.

¹⁶⁷ « Manifestation à Tunis contre le gouvernement de transition », *Agence France Presse*, 25 février 2011.

¹⁶⁸ Steve Coll, « The Casbah Coalition », *The New Yorker*, 4 avril 2011. Disponible en ligne à l'adresse: http://www.newyorker.com/reporting/2011/04/04/110404fa_fact_coll consulté le 19 juillet 2012.

¹⁶⁹ *International Crisis Group*, « Tunisia's Way », *ibid.*, p.17.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Le 27 février, sous la pression populaire et alors que la violence policière envers les activistes continuait de plus belle, Ghannouchi démissionna de son poste.¹⁷⁰ Il fut remplacé par Beji Caid Essebsi, un ministre sous Habib Bourguiba qui n'avait jamais servi sous Ben Ali, qui s'empressa de former un nouveau gouvernement et promit qu'aucun de ses membres n'allait se présenter aux prochaines élections. Le 4 mars, il dévoila la feuille de route, qui prévoyait l'élection d'une assemblée constituante dans un avenir rapproché ainsi que le renouvellement de la Commission des réformes politiques, rebaptisée la Haute Autorité pour la Réalisation des Objectifs de la Révolution, des Réformes politiques et de la Transition Démocratique, constituée d'un Conseil de 155 membres¹⁷¹ ayant pour mandat de formuler les lois et principes de la nouvelle loi électorale.¹⁷² Ce comité, vraisemblablement légitime grâce à son haut niveau d'inclusion des divers groupes d'intérêts, avait aussi la responsabilité d'organiser les élections subséquentes. En parallèle de ce processus, il faut souligner que le gouvernement provisoire de Caid Essebsi était occupé à gérer la crise du mécontentement social et les revendications socioéconomiques, situation aggravée par la crise Libyenne amenant un lot de réfugiés à la frontière est du pays¹⁷³ et que, dans le vide de pouvoir créé par les changements administratifs, l'UGTT avait également une présence renforcée au niveau de la structure de gouvernance, ayant décidé de délaissier les manifestations de rue pour servir d'interlocuteurs entre les intérêts de franges revendicatrices de la population et le

¹⁷⁰ « Tunisian PM Mohammed Ghannouchi resigns over protests », *British Broadcasting Center*, 27 février 2011. Disponible à l'adresse : <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-12591445>

¹⁷¹ Le nombre de membres du Conseil passa de 72 à 155 le 7 avril alors que les pressions revendicatrices pour l'inclusion et la transparence obligeaient le gouvernement à toujours à recalibrer son approche. Les jeunes et les familles des victimes de la répression furent intégrés au nouveau conseil.

¹⁷² *Ibid.*, pp.18-19.

¹⁷³ *Ibid.*, p.22.

gouvernement.¹⁷⁴ En somme, la période de transition menant aux élections du 23 octobre 2011 fut marquée à partir de ce moment par un consensus politique entre divers acteurs, qui furent jusqu'à un certain point intégrés au processus politique.¹⁷⁵ Une apparence d'unité nationale fut en grande partie rendue possible grâce aux dynamiques d'intégration et les actions veillant à créer de la confiance mutuelle.

Ceci dit, un autre vecteur de changement important s'amorça aussi dans cette période transitionnelle. Les partis politiques, leur nombre et organisation en pleine expansion, commencèrent à mener leur campagne politique en vue des élections. Le 28 mars, le parti islamiste modéré En-Nahda inaugura l'ouverture de son premier bureau local à Sidi Bouzid en la présence de son chef récemment revenu d'exil, Rashid Gannouchi.¹⁷⁶ Les partis en campagnes placèrent les demandes socioéconomiques au centre de leur plateforme électorale, dénonçant les élites et promettant des politiques de développement et de création d'emplois.¹⁷⁷

En-Nahda, qui avait été réduite à l'exile et devenir une société secrète sous Ben Ali, arriva à réintégrer l'espace public grâce à une liberté d'expression renouvelée.¹⁷⁸ S'il va sans dire que la politique répressive dont elle fut victime pendant deux décennies contribua à l'établissement de son capital de sympathie politique parmi la population tunisienne, sa capacité mobilisatrice et performance organisationnelle pendant la période électorale, en particulier lui valut une grande part du soutien populaire aux urnes. Le 23 octobre, date fixée de l'élection d'une assemblée constituante, le parti obtint 89 des 217

¹⁷⁴ *Ibid.*, p.24.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.21.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p.22.

¹⁷⁷ *Ibid.*, pp.21-25.

¹⁷⁸ Sarah Ben Néfissa, « Révolution arabes: Les angles morts de l'analyse politique des sociétés de la région », *ibid.*, p.76.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

sièges disponibles, soit le plus grand nombre,¹⁷⁹ faisant de celui-ci la plus grande force politique du nouvel agencement de pouvoir étatique.

Enfin, le 12 décembre 2011, Moncef Marzouki, ancien président de la Ligue tunisiennes des droits de l'Homme et chef du Parti du Congrès pour la république, fut élu président provisoire par la nouvelle assemblée constituante, un poste qu'il occupera jusqu'à ce qu'une nouvelle constitution permette une nouvelle tenue d'élections présidentielles. Ce vote de confiance envers cette figure clé de l'opposition fut perçu comme preuve d'ouverture et de compromis entre les partis libéraux, socialistes et islamistes, alors que ces derniers détenaient pourtant le plus de sièges. Marzouki nomma Hamadi Jebali d'En-Nahda comme Premier ministre provisoire, laissant penser qu'un partage de pouvoir serait au centre du nouveau multipartisme tunisien.¹⁸⁰

Toutefois, l'évolution de la situation depuis l'arrivée de nouveaux leaders politiques donne lieu à une différente lecture. Un journaliste de Médiapart, Pierre Puchot, a mené une enquête de terrain révélant que, pour beaucoup de Tunisiens, la « révolution » semble avoir été confisquée. Malgré les changements au niveau de la liberté d'expression et de la suspension de la constitution, le sentiment de fatalisme règne chez plusieurs Tunisiens entre autre en raison en l'absence de progrès sur les droits économiques, de réformes du ministère de l'Intérieur (i.e. du secteur de la sécurité) et de justice transitionnelle pour les élites de l'ancien régime.¹⁸¹ L'absence de volonté politique serait, selon Pichot, responsable pour la difficulté d'entamer de telles politiques et de mettre de

¹⁷⁹ « Tunisian activist, Moncef Marzouki, named president », British Broadcasting Center, 12 décembre 2011. <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-16149119> consulté le 19 juillet 2012.

¹⁸⁰ « Tunisian activist, Moncef Marzouki, named president », BBC, *Ibid.*

¹⁸¹ Voir l'entrevue de TV5 Monde avec Pierre Puchot, à l'adresse: <http://www.vimeo.com/42003865> consulté le 19 juillet 2012.

l'avant un plan pour la remise à niveau des infrastructures du centre et du sud du pays. Du point de vue économique, il faudrait également souligner la nécessité de réhabiliter le secteur touristique qui a été affligé par la corruption du régime (qui se servait des hôtels pour le blanchiment d'argent) et le manque d'attention à son fonctionnement.¹⁸²

Le problème de manque d'attention sur ces enjeux serait par ailleurs lié au fait que l'attention du débat a en grande partie été centrée sur la question identitaire.¹⁸³ Selon certains, les débats entre islamisme et laïcité, sous le couvert de revendications de protection de droits fondamentaux et l'appel au respect des traditions musulmanes, a retiré beaucoup d'énergie aux autres enjeux et ne constituent pas une priorité de la société tunisienne.¹⁸⁴ Les islamistes du pays (salafistes exceptés) n'ont jamais remis en question le code du statut personnel, qui proclame l'égalité entre hommes et femmes dans plusieurs secteurs et abolit la pratique de la polygamie. Ils ont, dans leurs discours dû moins, embrassé les principes d'égalité et de justice qui sont nécessaires afin de pouvoir rassurer une majorité de Tunisiens, et ainsi d'obtenir le soutien populaire nécessaire qui les ont porté à la gouverne du pays. Si les positions prises par En-Nahda vis-à-vis la démocratie et les acquis sociaux pourraient changer à l'avenir, ses membres sont plus soucieux de plaire à une grande base électorale et à livrer la marchandise quant aux demandes populaires.¹⁸⁵

¹⁸² Les bas salaires des employés et les coûts du fonctionnement de l'industrie ne sont rentabilisés que sur la période touristique de quatre mois. Pierre Puchot estime que l'industrie doit être administrée autrement. Voir Pierre Puchot, *La révolution confisquée: Enquête sur la transition démocratique en Tunisie*, Actes Sud, 2012, 240 pages.

¹⁸³ Pierre Puchot, *ibid.*

¹⁸⁴ Voir, par exemple : Farah Hached, « La laïcité : Un principe à l'ordre du jour de la IIe république tunisienne? », *Confluences Méditerranée*, #77, 2011, pp.29-36.

¹⁸⁵ Voir l'article post-mortem d'Anthony Shadid, « Exile Over, Tunisian Sets task: Building a Democracy », *New York Times*, 18 février, 2012, en page titre et A11.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Ceci dit, il manque un nombre de mutations sociétares en Tunisie pour affirmer que la révolution a bel et bien mené à une démocratisation réelle. Tout d'abord, il ne peut y avoir de démocratie sans la disparition complète de la violence potentielle de la police, qui se fait toujours sentir ici et là en raison du manque de réformes du secteur sécuritaire. Pour une Tunisie plus démocratique, il faudrait la fin non-équivoque de l'état d'exception et les transformations institutionnelles assurant que la loi est garante de justice et de libertés fondamentales et que la structure administrative du pays joue pleinement son rôle d'ingénierie sociale et de facilitation du développement économique.¹⁸⁶ En outre, les députés élus devront s'activer rapidement s'ils entendent véritablement changer les conditions sur le terrain, cela particulièrement dans les régions intérieures du pays où l'infrastructure nécessaire à une naissance du développement économique est toujours inexistante. Selon les observations, il un long chemin à faire de la part d'En-Nahda, du Congrès de la république et de l'UGTT, parmi d'autres, afin de prouver aux Tunisiens que leurs intentions est de donner au pays les changements de caps politiques, sociaux et économiques qui ont été demandé par les participants des mobilisations populaires.

Frères musulmans et armée face à face

Dès le lendemain du retrait du président Moubarak de la vie politique, la réapparition rapide et marquée des clivages politiques se fit sentir dans toute la société égyptienne.

¹⁸⁶ Béatrice Hibou, « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement sociale », *ibid.*, p.21.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Premièrement, des instances de violence interreligieuses dans différentes régions d'Égypte brisèrent rapidement l'idée mythique qu'une unité interconfessionnelle s'était formée grâce aux mobilisations. Ces divers actes, impliquant parfois des anciens partisans du régime Moubarak, des anciens agents de sécurité, ou des affiliés des groupes salafiste¹⁸⁷ démontrèrent que le problème de division était à la fois politique et sectaire,¹⁸⁸ et que l'Égypte allait avoir de la difficulté à pouvoir composer avec de telles divisions.¹⁸⁹

De plus, le manque d'unité au sein même des partis politiques et groupes d'opposition préconisait une situation politique où les compromis et la cohésion seraient plus difficiles à atteindre qu'en Tunisie. Par exemple, dès avril 2011, un candidat affilié aux Frères musulmans se présenta comme candidat indépendant à d'éventuelles élections présidentielles en dépit de la position officielle du groupe de ne pas y participer. Dans le même ordre d'idée, au printemps 2012, les Frères brisèrent leur promesse de ne pas présenter de candidat présidentiel en voyant un islamiste plus orthodoxe prendre le devant dans les sondages d'intention de vote.¹⁹⁰

Enfin, plus central à la pratique du pouvoir, le Conseil suprême des forces armées, qui était d'abord perçu comme une partie intégrante de l'unité populaire s'opposant au régime depuis l'occupation de Tahrir, repris sans attendre les pratiques répressives de

¹⁸⁷ Les salafistes constituent une branche plus dure de l'islamisme, prônant des politiques tels que l'abolition du traité de paix entre l'Égypte et Israël, ou la séparation des genres sur les lieux de travail, par exemple.

¹⁸⁸ Marie Vannetzel, *ibid.*, p.10.

¹⁸⁹ Par exemple, le ministre des finances et député Premier ministre pendant la période transitionnelle, qui fut le premier à démissionner du cabinet intérimaire, a déclaré qu'il quittait en raison de violences commises envers les communautés chrétiennes. Hazem el-Beblawi était un musulman. Voir : David D. Kirkpatrick, « A Top Egyptian Minister Quits in Protest Over Killings », *New York Times*, octobre 11 2011. Disponible en ligne à : http://www.nytimes.com/2011/10/12/world/middleeast/egypts-finance-minister-resigns.html?_r=2&smid=tw-nytimes&seid=auto consulté le 19 juillet 2012.

¹⁹⁰ David D. Kirkpatrick, « In Hardliner's Surge, new worries for Brotherhood », *New York Times*, 2 avril 2011.

politiques sécuritaire du prédécesseur. Par exemple, la violente répression d'une manifestation le 9 mars 2011 donna lieu à la torture de certains participants, à des centaines d'arrestations, ainsi qu'à plusieurs jugements en cour martiale.¹⁹¹

Contrairement à ce qui s'était passé en Tunisie, l'apparat militaire en Égypte voulu dicter dès lors les conditions dans lesquelles les transformations politiques nationales allaient s'effectuer. Souhaitant notamment préserver leurs positions privilégiées aux rennes du politique et des secteurs socioéconomiques décrits au chapitre précédent, les 20 membres du Conseil suprême allaient dorénavant gouverner au-dessus de la mêlée en s'accrochant aux commandes des branches législatives et exécutives du pouvoir.¹⁹² En effet, dans les seize derniers mois, leur promesse de répondre aux demandes du peuple aura été balancée par leur volonté à s'atteler fermement à la gouverne afin de protéger leurs intérêts privés.

Plus spécifiquement, le Conseil jusqu'à ce jour incite au calme et appelle les gens à la patience au nom des « intérêts plus élevés » de la nation alors que des orientations décisionnelles ont pour effet de signifier d'importants retours en arrière. Dernièrement, ils ont utilisé la Cour suprême de justice afin de faire invalider la légitimité du premier

¹⁹¹ Marie Vannetzel, *ibid.*, p.10.

¹⁹² Gregg Carlstrom, « Who are Egypt's military rulers? », *Al-Jazeera English* en ligne, 18 juin 2012. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.aljazeera.com/indepth/spotlight/egypt/2012/06/2012618151349412253.html> consulté le 19 juillet 2012.

parlement élu par suffrage populaire libre,¹⁹³ ce qui a renvoyé l'opposition à la rue une fois de plus,¹⁹⁴ exactement comme ce fut le cas sous Moubarak en 2010.

Au-delà du renvoi d'une législature élue par un appareil nommé par l'ancien régime, le Conseil suprême des forces armées vient aussi de décider d'apporter des nouveaux amendements constitutionnels, qu'il impose au peuple au moins pendant toute la période d'écriture d'une nouvelle constitution. Grâce aux amendements constitutionnels annoncés le 17 juin 2012, le pouvoir de légiférer est retourné dans les mains des militaires et les responsabilités du prochain président se retrouvent diminuées de beaucoup.¹⁹⁵ Beaucoup d'Égyptiens, tous partis confondus, avaient l'impression amère d'avoir observé un « deuxième coup d'État », soit la complétion du remplacement d'une dictature présidentielle par une dictature militaire.¹⁹⁶

Ceci dit, comme plusieurs observateurs assidus l'ont avancé, la situation actuelle en Égypte est très difficile à saisir étant donné entre autres le manque de transparence et d'information fiable derrière le va et vient entre les transformations politiques progressistes et les multiples retours en arrière, et en particulier ceux des dernières semaines. Il n'est pas certain que le Conseil suprême veuille annuler la montée en

¹⁹³ Marina Ottaway, « Good News Before More Battles in Egypt », *Carnegie Endowment for International Peace*, 25 juin 2012. Disponible en ligne à : <http://egyptelections.carnegieendowment.org/2012/06/25/good-news-before-more-battles-in-egypt> consulté le 19 juillet 2012.

¹⁹⁴ David D. Kirkpatrick, « Military Warns Against Threats to Egypt's 'Higher Interests' », *New York Times*, 22 juin 2012. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.nytimes.com/2012/06/23/world/middleeast/military-warns-against-threats-to-egypts-higher-interests.html?_r=1&hp consulté le 19 juillet 2012.

¹⁹⁵ Une copie de la constitution égyptienne amendée le 17 juin 2012 est disponible en anglais à l'adresse: <http://egyptelections.carnegieendowment.org/2012/06/19/the-constitutional-declaration-with-june-17-2012-annex-added> consulté le 19 juillet 2012.

¹⁹⁶ David D. Kirkpatrick, « Blow to Transition as Court Dissolves Egypt's Parliament », *New York Times*, 14 juin 2012. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.nytimes.com/2012/06/15/world/middleeast/new-political-showdown-in-egypt-as-court-invalidates-parliament.html?pagewanted=all> consulté le 19 juillet 2012.

puissance des autres partis, mais il est sans aucun doute déterminé à la canaliser et la contrôler suffisamment afin de désunir l'opposition et de se tirer d'affaire avec la plus haute main.¹⁹⁷

Ceci dit, il est quand même possible de décrire situation actuelle sous un angle plus positif. On peut commencer par souligner que les Frères musulmans qui étaient autrefois ni permis ni complètement défendus dans l'espace politique sont constituent aujourd'hui la force d'opposition politique la plus imposante et organisée (mis à part le régime militaire qui s'accroche). Bien que leur participation aux mobilisations de la « révolution égyptienne » sera restée en lisière du mouvement (quoique non-négligeable),¹⁹⁸ ils auront récolté un nombre de victoires importantes aux urnes, ce qui les place aujourd'hui en une lutte à deux avec le Conseil suprême des forces armées.

Leur première victoire électorale fut le référendum du 19 mars, où les votes en faveur d'amendements constitutionnels furent 14 millions, le côté duquel ils s'étaient rangé.¹⁹⁹ De plus, leur parti Justice et égalité, sera arrivé à obtenir près de la moitié des sièges de l'assemblée populaire,²⁰⁰ ce qui aurait fait d'eux le partenaire central d'une éventuelle coalition partisane si le parlement n'avait pas été dissout par la décision de la Cour suprême de justice. Néanmoins, le message que le tour d'élections législatives aura envoyé au Conseil suprême des forces armées aura été que celui-ci devra désormais

¹⁹⁷ Voir : Nathan J. Brown, « Cairo's Judicial Coup », *Carnegie Endowment For International Peace*, 18 juin 2012. Disponible en ligne à l'adresse : <http://egyptelections.carnegieendowment.org/2012/06/18/cairo%E2%80%99s-judicial-coup> consulté le 19 juillet 2012.

¹⁹⁸ Sarah Ben Néfissa, « Ces 18 jours qui ont changé l'Égypte, Révolution civile et politique », dans B. Destremeau, (dir.), *Protestations sociales, révolutions civiles*, Revue Tiers monde, numéro spécial, mai 2011, pp.227-236.

¹⁹⁹ Marie Vannetzel, *ibid.*

²⁰⁰ Le Parti Liberté et Justice a obtenu 43.4% des sièges et sa coalition plus de 45%. Voir par exemple l'adresse : <http://egyptelections.carnegieendowment.org/2012/01/25/results-of-egypt%E2%80%99s-people%E2%80%99s-assembly-elections> consulté le 19 juillet 2012.

composer avec les Frères musulmans dans la reconfiguration de la structure du pouvoir.²⁰¹

La tendance qui veut que les Frères musulmans récupèrent la plus grande part des dividendes des soulèvements populaires d'hiver 2011 s'est d'autant plus concrétisée avec la victoire de Mohammed Morsi aux élections présidentielles, le candidat des Frères musulmans qui a emporté 51.7% des voix contre l'ancien premier ministre sous Moubarak, Ahmed Shafiq (48.3%) au deuxième tour du scrutin.²⁰²

En conclusion, si la période de reconfiguration des agencements de pouvoir politique apparaît donc beaucoup plus superficielle pour l'Égypte que pour la Tunisie, les soulèvements populaires auront toutefois décloisonné l'espace public. En effet, les partis politiques peuvent dorénavant s'organiser sans peur d'être défendus ou anéantis.

De surcroît, ils auront aussi contribué à transformer les élections en des moments importants de participation populaire puisque les taux de participation aux votes se sont multipliés de deux à trois fois (depuis les élections truquées par le parti unique pendant l'ère Moubarak) et que les processus se font avec un taux de transparence inégalé dans l'histoire égyptienne.^{203 204}

²⁰¹ Son autre choix étant d'anéantir complètement leur force oppositionnelle. Alors qu'un nouveau président aux pouvoirs diminués s'installe et que la constitution provisoire ne lui confère aucune influence sur l'apparat militaire, il est peu probable que la force répressive soit la voie que le Conseil choisira.

²⁰² Voir les résultats en ligne à l'adresse:

<http://egyptelections.carnegieendowment.org/2012/06/26/egyptian-presidential-election-results> consulté le 19 juillet 2012.

²⁰³ Voir : Marie Vannetzel, *ibid.*, ou le blog d'Issandre al_Amrani en ligne à

<http://www.arabist.net/blog/author/arabist> consulté le 19 juillet 2012.

²⁰⁴ Les sondages à la sortie des bureaux de scrutins, organisés par les Frères musulmans, démontrent la validité des résultats électoraux aux élections présidentielles, dites les élections « les moins manipulées de l'histoire ». Voir le blog d'Issandr el-Amrani, 25 juin 2012.

<http://www.arabist.net/blog/2012/6/25/muslim-brotherhood-tallies-and-keeping-egypt-honest.html> consulté le 19 juillet 2012.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Quant à l'arrivée formelle d'une transition démocratique, il faudra attendre pour voir si le premier président élu au suffrage populaire (et le premier issu de la population civile plutôt que de l'apparat militaire) arrivera à traduire sa légitimité politique en changement capable de faire plier l'extrême résilience du Conseil suprême. La perspective d'un partage éventuel du pouvoir entre les Frères musulmans et le Conseil semble être l'option la plus probable à ce jour.

Bref, d'ici à ce qu'une nouvelle constitution puisse être appliquée sans état d'exception pour la junte militaire et les partis politiques dominants, on pourra conclure que le coup d'État militaire aura supplanté la révolution en Égypte.

Conclusions sur les reconfigurations

Alors que certains observateurs continuent à douter du fait que les Tunisiens et les Égyptiens aient assisté à des révolutions,²⁰⁵ Sarah Ben Néfissa fait l'hypothèse que les révolutions égyptienne et tunisienne sont des révolutions dites civiles en raison de la multiplication des mouvements sociaux et des collectifs et initiatives citoyennes qui s'est fait sans hiérarchie apparente. L'un des signes concurrents serait le fait que ces initiatives se seraient déroulées en dehors du phénomène d'expansion des partis politiques dans l'espace public.²⁰⁶

²⁰⁵ Voir : Mohammed Chérif Ferjani, *ibid.*, p.17.

²⁰⁶ Sarah Ben Néfissa, « Révolution arabes: Les angles morts de l'analyse politique des sociétés de la région », *ibid.*, p.87.

À ce niveau, l'apparition rapide d'un grand nombre de partis politiques, autant en Égypte qu'en Tunisie, constitue un premier indice significatif de transformation des champs politiques. Si l'organisation des partis libéraux et laïques a tardé et que la plus grande part des dividendes de la révolution ont été récupérés par les partis islamistes, la tenue d'élections libres a clairement démontré la soif de progrès démocratique des peuples arabes.

Ceci dit, les situations sont loin d'être certaines alors que la reformulation des pactes sociaux et politiques sont toujours en cours.²⁰⁷ D'une part en Égypte, la dissolution du parlement élu par le Conseil suprême des forces armées, qui s'approprie à nouveau le pouvoir législatif et annonce que le nouveau président élu, le Frère musulman Mohammed Morsi, aura des pouvoirs limités, a tout à fait l'air d'une contre-révolution. Si le principe de pluralisme politique devant diriger l'écriture d'une nouvelle constitution se retrouve aussi bafoué par l'apparat militaire, la situation en Égypte s'apparentera définitivement beaucoup plus à un processus « contre-révolutionnaire »²⁰⁸ amenée par un coup d'État.

Quant à la Tunisie, elle devient le pays arabe le plus avancé du point de vue révolutionnaire. Ayant été la première à se rebeller et à rejeter son chef, elle apparaît désormais à la fois anxieuse, prudente et la plus progressive vis-à-vis ses éléments d'aliénation et d'intégration politique.²⁰⁹ Toutefois, ses défis n'en sont pas moins grands et il faudra attendre pour voir si l'on arrive à consolider les avancées et à faire progrès dans

²⁰⁷ Sarah Ben Néfissa, *ibid.*, p.80.

²⁰⁸ Voir : François Chazel, *ibid.*, pp.650-652.

²⁰⁹ Michel Camau, « La disgrâce du chef. Mobilisations populaires arabes et crise du leadership », *ibid.*, p.29.

les domaines où il semble y avoir continuité des politiques de l'ancien régime. Après tout, on ne guérie pas une société de tous ses maux en criant « révolution ».

Le sens des processus révolutions, jusqu'à ce jour, continue à se dessiner. On a dû moins assisté une rupture avec les régimes ayant délaissés les projets nationaux et les intérêts des citoyens pour leur propre avarice du pouvoir. D'un point de vue historique, les mobilisations populaires ont également permis de retisser solidement les liens avec le discours des luttes pour la dignité et la souveraineté, qui avaient marqué le passage aux indépendances à la fin de la période coloniale.²¹⁰ Il est indéniable que l'héritage des luttes modernes d'indépendances marqué par la recherche de repères politiques et culturels se trouve toujours au centre de l'évolution des identités tunisienne et égyptienne : le lexique de dignité et d'auto-détermination a été largement mobilisé pendant les récents soulèvements.²¹¹ Comme l'a souligné Hayat Lydia Younga, la réorganisation du politique en Égypte et Tunisie passe entre autres par une mutation de la conscience collective s'effectuant au travers des luttes liées par un langage commun.²¹²

²¹⁰ Hayat Lydia Younga, « La révolution arabe en 2011 : à la recherche du sens perdu », *Confluences Méditerranée*, #77, printemps 2011, p.55.

²¹¹ C'est au moins le cas pour ce qui est des franges plus âgées des populations ayant participé aux mobilisations de 2010 - 2011.

²¹² Hayat Lydia Younga, *ibid.*, p.55.

Conclusion

Ce mémoire de recherche a soutenu que les soulèvements populaires de Tunisie et d'Égypte constituent des vecteurs puissants de changement politique. Ceux-ci remettent notamment en question différentes idées reçues. Tout d'abord l'idée selon laquelle le monde arabe serait exceptionnel en raison de la « résilience » ou de la « résistance » de l'autoritarisme. Ensuite, l'idée selon laquelle les régimes autoritaires peuvent arriver à se maintenir en place indéfiniment ou seraient des régimes figés. C'est l'homogénéisation soudaine des différents groupes de la société, effectuée grâce aux interconnexions préexistantes, qui aura permis de canaliser la force d'opposition se mobilisant contre le régime.

Dans un enchaînement d'évènements à saveur révolutionnaire, des éléments de changements politiques tels que l'ouverture soudaine de l'espace public, l'engrenage de réformes constitutionnelles, ainsi que l'organisation et la tenue de premières élections libres donnant de confortables majorités à des formations islamistes²¹³, nous portent à croire que les structures de pouvoir de ces deux sociétés subissent des reconfigurations importantes.

Toutefois, bien que certains observateurs voient en Égypte et en Tunisie une transition rapide vers l'établissement d'un système politique démocratique libéral, il n'est pas nécessaire ou évident que cela soit le cas. Si le « printemps arabe » a un effet indéniable sur les institutions politiques nationales et les structures de pouvoirs des

²¹³ Voir chapitre 3 pour les statistiques électorales des dernières élections en Égypte et Tunisie.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

sociétés touchées et que l'on voit dans ces pays de nouveaux agencements de pouvoir s'organiser, il est pour l'instant difficile de préciser définitivement leur sens.

Du point de vue des sciences sociales toutefois, les événements récents en Égypte et en Tunisie ont obligé nombre d'analystes politiques à remettre en question leur savoir du monde arabe. Plutôt que de présenter un nouvel objet d'étude, les soulèvements populaires « inattendus » et les reconfigurations politiques qu'ils ont engendrés se sont inscrits à l'intérieur d'un processus évolutif d'une région toujours en mouvement. Les Tunisiens et Égyptiens, premiers parmi les peuples arabes en révolte, ont voulu remettre les pendules à l'heure quant à ce qui était présenté comme une fatalisme de la « fin de l'histoire ». Ils auront signifié à tous qu'il était grand temps d'en écrire la suite.

Bibliographie

François Chazel, « Les ruptures révolutionnaires », in Jean Leca, Madeleine Grawitz (dir.), *Traité de science politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 631 - 681.

Michel Dobry, *Les causalités de l'improbable et du probable : Notes à propos des manifestations de 1989 en Europe centrale et orientale*, Cultures et Conflits, #17, 1995.

Quitan Wiktorowicz (dir.), *Islamic Activism: A Social Movement Theory Approach*, Indiana University Press, 2004, 316 pages.

François Burgat, *Les mobilisations politiques à référent islamique*, publié dans E. Picard (ed.), *La politique dans le monde arabe*, Armand Colin, 2006, pp.79-100.

François Burgat, *L'Islamisme en face*, La Découverte poche, 1996.

Juan J. Linz, *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, Lynne Rienner Publishers (2000), 1975, 342 pages.

Jack A. Goldstone, *Understanding the Revolutions of 2011: Weakness and Resilience in Middle Eastern Autocracies*, Foreign Affairs, Vol. 90, #3, May-June, 2011, p.8.

Lisa Anderson, *Demystifying the Arab Spring - Parsing the Differences Between Tunisia, Egypt, and Libya*, Foreign Affairs, Vol. 90, #3, May-June, 2011, pp.1-7.

Holger Albrecht et Oliver Schlumberger, *"Waiting for Godot": Regime Change Without Democratization in the Middle East*", International Political Science Review, Vol. 25, #4, 2004, pp.371-392.

Haim Malka, *Bracing for Aftershocks: North African Politics and Security*, Global Forecast, Center for Strategic and International Studies, 2011, pp.67-68.

Michel Camau, *Globalisation démocratique et exception autoritaire arabe*, Critique Internationale, #30, janvier-mars, 2006, pp.59-81.

Sarah Ben Néfissa, *Révolution arabes: Les angles morts de l'analyse politique des sociétés de la région*, Confluences Méditerranée, L'Harmattan, #77, printemps 2011, pp.75-90.

Michel Camau, *La disgrâce du chef. Mobilisations populaires arabes et crise du leadership*, Mouvements, #66, été 2011, pp.22-29.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Béatrice Hibou, *La force de l'obéissance, Économie politique de la répression en Tunisie*. Paris, La Découverte, 2006, 363 pages.

François Burgat, *L'islamisme au Maghreb*, Paris, Payot, 1988.

Béatrice Hibou, *Le libéralisme réformisme, ou comment perpétuer l'étatisme tunisien*, L'Économie politique, octobre-novembre-décembre, 2006, pp.9-28.

Laryssa Chomiak, *The Making of a Revolution in Tunisia, Middle East Law and Governance*, #3, 2011, pp.68-83.

Aidan Lewis, *Profile: Tunisia's Ennahda Party*. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-15442859>

Anthony Shadid, *Exile Over, Tunisian Sets task: Building a Democracy*, New York Times, 18 février, 2012, en page titre et A11.

Frida Dahmani, *Tunisie : Ennahda au milieu du gué*, JeuneAfrique.com. Article disponible en ligne à l'adresse : <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2681p044-047.xml0/tunisie-election-revendication-congrestunisie-ennahdha-au-milieu-du-gue.html>

International Crisis Group, *Popular Protest in North Africa and the Middle East (IV): Tunisia's Way*, Middle East/North Africa Report, #106, le 28 avril 2011, 39 pages.

Béatrice Hibou, *Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social*, Politique africaine, #121, mars 2011, pp. 5-22.

Mohamed Chérif Ferjani, *Inspirations et Perspectives de la Révolution tunisienne*, Confluences Méditerranée, #77, 2011, pp.13-28.

Béatrice Hibou, *Les marges de manoeuvre d'un « bon élève » économique : la Tunisie de Ben Ali*, CERI, Sciences Po, #60, 1999, 33 pages.

Amélie Régnauld, *Opposition de gauche et opposition islamiste en Égypte : Concepts et Pratiques Révolutionnaires Partagés*, Confluences Méditerranée, #77, pp.37-50.

Sophie Pommier, *Égypte, l'envers du décor*, Éditions la Découverte, Paris, 2008, p.60.

Entrevue avec Mohamed El-Sayed Habib des Frères musulmans disponible à l'adresse : <http://www.ikhwanweb.com/faq.php>

Joshua A. Stacher, *Parties Over: The Demise of Egypt's Opposition Parties*, British Journal of Middle Eastern Studies, November 2004, vol.31, #2, novembre 2004, pp.215-233.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Eberhard Kienle, *More than a Response to Islamism: The Political Deliberalization of Egypt in the 1990s*, Middle East Journal, Vol. 52, #2, printemps 1998, pp.219 -235.

Marie Vannetzel, *L'émergence d'une mobilisation multisectorielle en Égypte: des prémisses contextuelles aux basculements situationnels*, Sciences Po, CERI, mai 2011.

Natalie Bernard-Maugiron, *The Constitutional Amendments in Egypt, and Their Implications on the Balance of Power*, Arab Law Quaterly 22, 2008, pp.397-417.

Sarah Ben Néfissa, *Verrouillage autoritaire et mutation générale des rapports entre l'État et la société en Égypte*, Confluences Méditerranée, #75, automne 2010, pp. 137-150.

Mona El-Ghobashy, *The Praxis of the Egyptian Revolution*, MERIP, #258, vol.41, Printemps 2011. Disponible en ligne à l'adresse:
<http://www.merip.org/mer/mer258/praxis-egyptian-revolution>

Marie Duboc, *La contestation sociale en Égypte depuis 2004. Précarisation et mobilisation locale des ouvriers de l'industrie textile*, Revue Tiers Monde, Numéro spécial, 2011, pp.1-23.

Moataz A. Fattah, *Getting the Message*, Center for Strategic and International Studies, Middle East Program, February 2, 2011, 2 pages.

International Crisis Group, *Popular Protest in North Africa and the Middle East (I): Egypt Victorious?*, Middle East/North Africa Report, #101, 24 février 2011, 36 pages.

Sébastien Abis, *Insécurité Alimentaires : Les Risques Géopolitiques se Précisent en Méditerranée*, Confluences Méditerranée, #77, 2011, pp.169-181.

Human Development Report 2010, *The Real Wealth of Nations: Pathways to Human Development*, UNDP, New York, January 2011.

Ferry de Kerckhove, *Égypte, autopsie d'une élection*, Center for International Policy Studies, 19 juin 2012. Disponible en ligne à : <http://cips.uottawa.ca/egypte-autopsie-election/>

Hakim Ben Hammouda, *L'Orientalisme et les Révolutions tunisienne et égyptienne : Pourquoi de l'ont-ils pas aimée la révolution?*, Confluences Méditerranée, #77, 2011, pp.63-74.

Michel Camau, *L'exception autoritaire et l'improbable point d'Archimède de la politique dans le monde arabe*, dans Éric Picard E., (dir.), *La Politique dans le monde arabe*, 2006, Paris, Armand Colin, pp.29-54.

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Fawzia Zouari, *Réjouissez vous des révoltes arabes*, Confluences Méditerranée, #77, 2011, pp.193-207.

Amin Allal, *Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008)*, Politique africaine, #117, Mars 2010.

Mounia Daoui, *Tunisie. Un Sommet de l'information dans un pays muselé*, Nawaat.org, le 12 novembre 2005. Disponible en ligne à l'adresse : <http://nawaat.org/portail/2005/11/12/tunisie-un-sommet-de-linformation-dans-un-pays-musele/>

Défis au Sommet mondial sur la société de l'information à Tunis, Plateforme d'information Humanrights.ch, le 15 décembre 2005. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.humanrights.ch/fr/Instruments/International/Campagnes-Initiatives/idart_3724-content.html

Jon B. Alterman, *Drawing the Wrong Lessons*, Center for Strategic and International Studies, Middle East Program, February 2011, p.1.

Rabab El-Mahdi, *Enough!: Egypt's Quest for Democracy*, Comparative Political Studies, vol. 42, #8, pp.1011-1039.

Frédéric Vairel, *Quand « Assez ! » ne suffit plus : Quelques remarques sur Kifâya et autres mobilisations égyptiennes*, dans Florian Kohstall. (dir.), *L'Égypte dans l'année 2005*, Le Caire, Cedej. 2006.

Joel Beinin, *The Underbelly of Egypt's Neoliberal Agenda*, Middle East report Online, le 5 avril 2008.

Florence Passy et Marco Guigni, *Social Networks and Individual Perceptions: Explaining Differential Participation in Social Movements*, Sociological Forum, vol. 16, #1, mars 2001, pp.123-153.

Lin Noueihed, *FEATURE- Peddler's martyrdom launched Tunisia Revolution*, Reuters, mercredi 19 janvier, 2011. Disponible en ligne à l'adresse: <http://af.reuters.com/article/libyaNews/idAFLDE70G18J20110119?pageNumber=1&virtualBrandChannel=0&sp=true>.

Isabelle Mandraud, *En Tunisie, des manifestations dégénèrent en affrontements avec la police*, Le Monde, 28 décembre 2010.

Chronologie : Les 30 jours qui ont fait basculé la Tunisie, Le Parisien, disponible en ligne à l'adresse : <http://www.leparisien.fr/crise-tunisie/chronologie-les-30-jours-qui-ont-fait-basculer-la-tunisie-14-01-2011-1227217.php>

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Tunisie: les avocats en grève pour dénoncer la répression, Agence France-Presse, 6 janvier 2011. Disponible sur Jeune Afrique à l'adresse : <http://www.jeuneafrique.com/actu/20110106T140237Z20110106T140232Z/>

Another Egyptian tries to set himself alight, Al-Masry Al-Youm, 19 janvier 2011.

Egyptian dies after setting himself on fire, Associated Press, 18 janvier 2011.

Haroon Siddique, Paul Owen et Adam Gabbat, *Protests and unrest in Middle East - as it happened*, 25 janvier 2011, blog en ligne sur: <http://www.guardian.co.uk/global/blog/2011/jan/25/middleeast-tunisia> consulté le 19 juillet 2012.

Egypt's March of Millions, Canadian Broadcasting Center, mardi 1er février 2011. Disponible en ligne à l'adresse: <http://www.cbc.ca/news/world/story/2011/02/01/egypt-millions-march.html>

Amnesty International, Human Rights Watch, 8 février 2011.

Egypt Unrest: PM apologizes for Tahrir Square violence, British Broadcasting Center, 3 février 2011, disponible en ligne à l'adresse : <http://www.bbc.co.uk/news/mobile/world-middle-east-12351831>

Jean-Marie Ghéhenno, *The Arab Spring Is 2011, Not 1989*, New York Times, 21 avril 2011. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.nytimes.com/2011/04/22/opinion/22iht-edghehenno22.html?_r=3

Alternatives Sud, *État des résistances dans le Sud 2010*, Monde arabe, vol. XVI, #4, Louvain-la-Neuve, Centre tricontinental/Syllepse, 2009.

Pamela Oliver et Gerald Maxwell, *Mobilizing Technologies for Collective Action*, pp.251-271 dans Aldon D. Morris et Carol McClurg mueller (dir.), *Frontiers in Social Movement Theory*, Yale University Press, New Haven, 1992.

Samuel Huntington, *Political Order in Changing Societies*, Yale University Press, 1968, p.264.

Quitan Wiktorowicz (dir.), *Islamic Activism: A Social Movement Theory Approach*, Indiana University Press, 2004, 316 pages.

Manifestation à Tunis contre le gouvernement de transition, Agence France Presse, 25 février 2011.

Steve Coll, *The Casbah Coalition*, The New Yorker, 4 avril 2011. Disponible en ligne à l'adresse: http://www.newyorker.com/reporting/2011/04/04/110404fa_fact_coll

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

Tunisian PM Mohammed Ghannouchi resigns over protests, British Broadcasting Center, 27 février 2011. Disponible à l'adresse : <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-12591445>

Tunisian activist, Moncef Marzouki, named president, British Broadcasting Center, 12 décembre 2011. <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-16149119>

Entrevue TV5 Monde avec Pierre Puchot, à l'adresse: <http://www.vimeo.com/42003865>

Pierre Puchot, La révolution confisquée: Enquête sur la transition démocratique en Tunisie, Actes Sud, 2012, 240 pages.

Farah Hached, *La laïcité : Un principe à l'ordre du jour de la IIe république tunisienne?*, Confluences Méditerranée, l'Harmattan, #77, 2011, pp.29-36.

Anthony Shadid, *Exile Over, Tunisian Sets task: Building a Democracy*, New York Times, 18 février, 2012, en page titre et A11.

David D. Kirkpatrick, *A Top Egyptian Minister Quits in Protest Over Killings*, New York Times, octobre 11 2011. Disponible en ligne à : http://www.nytimes.com/2011/10/12/world/middleeast/egypts-finance-minister-resigns.html?_r=2&smid=tw-nytimes&seid=auto

David D. Kirkpatrick, *In Hardliner's Surge, new worries for Brotherhood*, New York Times, 2 avril 2011.

Gregg Carlstrom, *Who are Egypt's military rulers?*, Al-Jazeera English en ligne, 18 juin. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.aljazeera.com/indepth/spotlight/egypt/2012/06/2012618151349412253.html>

Marina Ottaway, *Good News Before More Battles in Egypt*, Carnegie Endowment for International Peace, 25 juin 2012. Disponible en ligne à : <http://egyptelections.carnegieendowment.org/2012/06/25/good-news-before-more-battles-in-egypt>

David D. Kirkpatrick, *Military Warns Against Threats to Egypt's 'Higher Interests'*, New York Times 22 juin 2012. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.nytimes.com/2012/06/23/world/middleeast/military-warns-against-threats-to-egypts-higher-interests.html?_r=1&hp

Une copie de la constitution égyptienne amendée le 17 juin 2012 est disponible en anglais à l'adresse: <http://egyptelections.carnegieendowment.org/2012/06/19/the-constitutional-declaration-with-june-17-2012-annex-added>

David D. Kirkpatrick, *Blow to Transition as Court Dissolves Egypt's Parliament*, New York Times, 14 juin 2012. Disponible en ligne à l'adresse :

*Mobilisations populaires et changements politiques en Afrique du Nord:
Une analyse du « Printemps arabe » en Égypte et Tunisie*

<http://www.nytimes.com/2012/06/15/world/middleeast/new-political-showdown-in-egypt-as-court-invalidates-parliament.html?pagewanted=all>

Nathan J. Brown, *Cairo's Judicial Coup*, Carnegie Endowment For International Peace, 18 juin 2012. Disponible en ligne à l'adresse :

<http://egyptelections.carnegieendowment.org/2012/06/18/cairo%E2%80%99s-judicial-coup>

Sarah Ben Néfissa, *Ces 18 jours qui ont changé l'Égypte, Révolution civile et politique*, dans B. Destremeau, (dir.), *Protestations sociales, révolutions civiles*, Revue Tiers monde, numéro spécial, mai 2011, pp.227-236.

Issandr el-Amrani, 25 juin 2012. <http://www.arabist.net/blog/2012/6/25/muslim-brotherhood-tallies-and-keeping-egypt-honest.html>

Hayat Lydia Younga, *La révolution arabe en 2011: à la recherche du sens perdu*, Confluences Méditerranée, #77, printemps 2011, p.55.